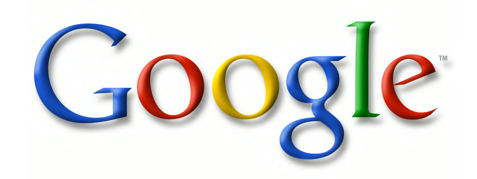
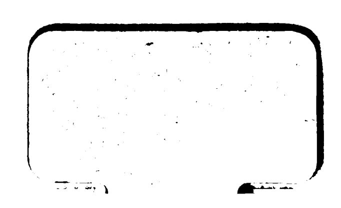

Google



RAPPORT

DE

LA COMMISSION

D'ENQUÊTE.

Saint-Pétersbourg,

DE LA TYPOGRAPHIE DE PLUCHART

1826.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION D'ENQUÊTE.

SIRE,

La Commission nommée par décret de VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE, en date du 17 Décembre de l'année passée, vient de terminer les enquêtes confiées à ses soins, et Vous soumet, SIRE, dans un rapport détaillé de ses travaux, toutes les notions qu'elle a réunies sur les sociétés secrètes découvertes en Russie, et prévenues de conspiration contre l'Etat, sur leur origine, leur marche, le développement successif de leurs plans, le degré de participation de leurs principaux membres à leurs projets et à leurs entreprises, ainsi que sur les actes individuels de chacun d'eux et sur ses intentions avérées.

Lorsque cette Commission fut établie, et presqu'à l'instant de la répression des troubles du 14 Décembre, Vous avez témoigné, SIRE, que ne voulant suivre que les mouvemens de Votre cœur et l'exemple de Vos

glorieux ancêtres, Vous aimeriez mieux pardonner à dix coupables que de faire punir un seul innocent. C'est d'après ce principe, où tant de sagesse s'unit à tant de magnanimité, que la Commission s'est constamment dirigée dans le cours de ses investigations, sans néanmoins perdre de vue l'obligation qui lui était imposée de travailler, par de scrupuleuses recherches, à purifier la Russie de germes pernicieux, à assurer la tranquillité et le bon ordre, à calmer les citoyens paisibles, dévoués aux Trône et aux lois.— Pleine du desir d'atteindre ce but, la Commission a approfondi avec un grand soin et une égale impartialité, toutes les circonstances qui pouvaient conduire à la découverte des ramifications du complot. Mais dans l'examen de ces circonstances, et dans les cas divers qui se sont présentés, elle a, autant qu'il était en son pouvoir, distingué la faiblesse et un aveuglement momentané d'une malveillance persévérante; elle a presque toujours pris pour base de ses conclusions les aveux même des prévenus ou des pièces écrites de leur main, regardant les dépositions de leurs complices et tous les autres témoignages, comme des moyens subsidiaires de conviction, ou comme de simples indications de la marche à suivre dans les enquêtes ultérieures et dans les interrogatoires.

Votre Majesté n'ignore pas qu'une révélation de nature à éveiller toute l'attention du

Gouvernement était parvenue à SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ALEXANDRE, au mois de Juin de l'année dernière, de la part d'un nommé Sherwood, sous-officier au troisième régiment des lanciers du Boug. Elle portait que dans quelques régimens de la 1re et de la 2de armée, il se trouvait des individus qui tramaient le renversement de l'ordre établi dans l'État, et qu'ils appartenaient à une association secrète, laquelle augmentait graduellement le nombre de ses membres. En nommant l'un d'eux (Théodose Vatkowsky), Sherwood sollicitait la permission de se rendre à Koursk, pour s'aboucher avec lui et quelques autres qu'il croyait ses complices, espérant y recueillir des notions plus exactes et plus circonstanciées. Il communiqua en effet au Gouvernement, dans le courant du mois de Septembre, les nouveaux renseignemens qu'il avait obtenus. D'autres informations, conformes à celles de Sherwood et plus détaillées, furent apportées à Taganrog par le lieutenant-général comte de Witt, instruit de l'existence et du but d'une association conspiratrice par un agent qui avait feint de s'y affilier. Une lettre reçue à Taganrog le 1er Décembre, confirma ces avis. Elle avait été adressée à feu l'EMPEREUR ALEXANDRE par un capitaine Mayboroda, du régiment de Viatka, et semblait d'autant plus importante, que Mayboroda lui-même était membre de l'association ci-dessus mentionnée. Aussitôt, le com-

mandant de la seconde armée et un aide-de-camp-général de Votre Majesté, envoyé à cet effet de Taganrog, adoptèrent quelques mesures de précaution. D'après les indications de Mayboroda, plusieurs individus, soupçonnés de conspiration, furent arrêtés, quelques-uns de leurs papiers trouvés et saisis, et des interrogatoires préliminaires effectués. Cependant, leurs complices à Pétersbourg, soit dans la conviction que le Gouvernement avait déjà connaissance de leurs projets, soit dans l'impatience de les exécuter, entreprirent de tromper une partie des régimens de la garde à l'occasion du serment qu'ils devaient prêter à Votre Majesté, et excitèrent le mouvement dont les habitans de la capitale furent témoins le 14 Décembre. Dans la soirée du même jour, ils étaient presque tous au pouvoir du Gouvernement, et leurs dépositions vinrent éclaircir et compléter les informations précédemment reçues touchant l'existence d'un complot.

De cette époque datent les travaux de la Commission. Chaque jour voyait s'accroître la masse des faits qui démontraient l'obligation d'étendre les enquêtes. Cependant, toujours fidèle au principe arrêté par Votre Majesté, la Commission n'usa du pouvoir dont elle était investie que dans les cas d'une évidente nécessité. Parmi les membres même des associations secrètes, elle se contenta de requérir uniquement l'arrestation ou la con-

frontation de ceux que des témoignages dignes de foi autorisaient à regarder comme complices des plus criminels desseins, et comme pouvant encore être dangereux, ou dont les dépositions étaient indispensables pour convaincre les principaux conspirateurs, et pour mettre au jour tous les plans qu'ils avaient formés. Les individus, dont les noms se trouvent sur une liste séparée, ne connaissaient que d'une manière très-imparfaite le but des associations dont ils avaient fait partie, ou les avaient abandonnées par le sentiment même de la faute qu'ils avaient commise en y entrant. La Commission a résolu de se borner à les signaler à Votre Majesté. Vous daignerez, Sire, prononcer sur leur sort dans Votre équité et dans Votre clémence.

D'autre part, tous les prévenus qui, d'après les motifs exposés plus haut, appelaient l'attention spéciale de la Commission, ont été exactement et soigneusement interrogés (1); leurs réponses ont été comparées; elles ont été confirmées par des confrontations, et elles présentent un complet accord sur toutes les circonstances, ou du moins sur les circonstances principales, relatives au but du com-

(1) Le sieur Nicolas Tourguéneff n'a point été interrogé. Sommé de rentrer en Russie pour se présenter devant la Commission, il a refusé de comparaître.

plot, à l'organisation de la société secrète qui le tramait et aux actes de ses directeurs (1).

De l'ensemble de ces faits, il résulte que, dans l'année 1816, quelques jeunes gens, revenus de l'étranger après les campagnes de 1813, 1814 et 1815, et connaissant la tendance politique de plusieurs sociétés secrètes qui existaient alors en Allemagne, conçurent l'idée d'établir en Russie des associations semblables. Les premiers qui se communiquèrent cette idée, furent Alexandre Mouravieff (aujourd'hui colonel en retraite (2), qui d'abord se proposait de faire entrer cette société secrète dans le cadre de quelque loge maçonnique, le capitaine Nikita Mouravieff, et le colonel prince Troubetzkoy. Leur mobile, suivant le témoignage écrit d'Alexandre Mouravieff, *était un amour mal entendu de la patrie, qui dérobait à leurs propres yeux les mouvemens d'une inquiète ambition*. Ils ne sentaient point à cette époque, comme ils en conviennent aujourd'hui dans toutes leurs dépositions, *que les moyens*

(1) Parmi les individus interrogés, tous ceux qui se sont trouvés ne pas appartenir aux associations conspiratrices, ou les avoir entièrement abandonnées, ont été aussitôt remis en liberté.

(2) A côté des noms de tous les individus cités dans le présent rapport, est indiqué leur grade actuel au service.

qu'ils employaient ne pouvaient les conduire à aucun but d'utilité réelle (1), *que l'existence d'une telle société était contraire aux lois et à la morale publique* (2), *qu'elle devait avoir pour conséquence tôt ou tard, et peut-être même contre le vœu de beaucoup de ses membres, des crimes qui entraîneraient leur perte et des malheurs pour l'Etat.* (3)

A ces premières conférences sur la formation de la société, assistèrent, outre les individus dont on a déjà rapporté les noms, les Sieurs Yakouchkine et Serge, ainsi que Mathieu Mouravieff-Apostol, officiers de l'ancien régiment *Séménoffsky*. Ils ne procédèrent point alors à l'exécution de leurs projets, et ce ne fut qu'au mois de Février de l'année suivante (1817), que le capitaine Nikita Mouravieff ayant lié connaissance avec le colonel Pestel, et l'ayant, comme il le dit, *mis en rapport* avec Alexandre Mouravieff, qui avait déjà des relations intimes avec le prince Serge Troubetzkoy, que s'organisa une première société secrète, sous le titre *d'Union du Salut*, ou *des vrais et fidèles enfans de la patrie.* Les statuts en furent rédigés par Pestel. Cette société comptait

---

(1) Expressions d'Alexandre Mouravieff.

(2) Expressions de Nikita Mouravieff.

(3) Expressions du prince Serge Troubetzkoy.

alors trois classes: celle de *frères*, celle des *hommes* et celle des *Boyars*. C'est dans cette dernière classe, supérieure aux deux autres, qu'étaient choisis tous les mois, les *anciens* ou *directeurs*, savoir: le président, le surveillant et le secrétaire. Les réceptions étaient accompagnées de cérémonies solennelles. Les candidats prêtaient serment de garder le secret sur tout ce qui leur serait confié, quand même leurs opinions et leurs vues ne s'accorderaient pas avec celles de la société. A leur admission, ils prêtaient un second serment. Chaque classe et les *anciens* étaient liés, en outre, par un serment spécial. Ils s'engageaient à marcher vers le but de *l'Union* et à se soumettre aux décisions du conseil suprême des *Boyars*, bien que, d'après les déclarations du seul prince Troubetzkoy, ce titre de *Boyar* dût rester ignoré de tous les individus des classes inférieures. Il fut accordé aux membres primitifs ou fondateurs de la société, mais par la suite, des membres nouveaux l'obtinrent par degrés et quelques-uns même le reçurent immédiatement. Ceux dont cette société se composait alors, étaient Alexandre, Nikita, Serge et Mathieu Mouravieff, le prince Serge Troubetzkoy, Novikoff (ci-devant directeur de la chancellerie du gouverneur-général de la Petite-Russie, décédé depuis hors du service public) Michel Lounine et trois autres membres. Mais ces derniers, ayant ensuite aban-

donné la société à diverses époques et rompu toute relation avec les plus ardens de leurs anciens collégues, ont été jugés dignes d'un généreux pardon, et VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE a voué à l'oubli cette erreur d'un moment, qu'excusait encore leur extrême jeunesse. Dès l'origine, le but de cette association fut le changement des institutions existantes dans l'Empire. Telles sont à cet égard les déclarations unanimes d'Alexandre, de Serge, de Mathieu et de Nikita Mouravieff, ainsi que de Pestel. Quant au prince Serge Troubetzkoy, il affirme qu'ayant la conscience de leur faiblesse et de la témérité de leur entreprise, ils discutaient surtout dans leurs réunions les moyens de travailler au bien de la patrie; de concourir à l'accomplissement de tout dessein utile, si ce n'était par une coopération active, du moins par une approbation hautement exprimée; de contribuer à la répression des abus par la publication de tout acte condamnable qu'auraient commis des employés indignes de la confiance nationale, mais principalement *d'accroître les forces* de leur société par l'acquisition de nouveaux membres, dont les talens et les qualités morales devraient être constatés à l'aide d'informations préalables, et qui devaient même subir certaines épreuves. Ce fut aussi, dans ces premiers conciliabules, qu'ils résolurent de proposer à Yakouchkine et au général-major Michel Orloff, de s'unir

à eux. Le premier venait de quitter Pétersbourg, et le second s'occupait, à la même époque, avec le comte Mamonoff et le conseiller-d'état actuel Nicolas Tourguéneff, de la formation d'une autre société, qui devait porter le titre de *Société des chevaliers russes*. Le général-major Michel Orloff et Alexandre Mouravieff s'invitèrent réciproquement à accéder à leurs sociétés respectives, mais ils ne purent s'accorder sur les principes d'une réunion. L'intention du général était, d'après ce qu'il a déclaré, de fonder une société dont le seul objet eût été de mettre un terme aux concussions et aux autres abus qui s'étaient glissés dans l'administration intérieure de l'Empire, intention qu'il se proposait même de soumettre à l'approbation de Sa Majesté Impériale. Mais plus tard, ajoutant foi à des bruits qui prêtaient à l'Empereur Alexandre le dessein de rétablir la Pologne dans son ancien état, et attribuant ce projet aux sociétés secrètes polonaises, il avait voulu contre-balancer leur influence par le moyen de l'association à laquelle il travaillait. Toutefois, ses plans n'eurent aucune suite, et l'association dont il avait conçu l'idée, ne se forma point. Celle même qui existait déjà, ne faisait aucun progrès. Quelques-uns de ses membres, et nommément Pestel, quittèrent Pétersbourg; d'autres trouvaient de l'incohérence dans ses vues et des inconvéniens dans ses lois. D'autres

encore, et surtout ceux qui avaient simplement reçu la proposition de s'affilier à l'*union* (*l'union du salut*), comme Michel Mouravieff, frère d'Alexandre, Bourtzoff, Pierre Kaloschine, Yakouchkine, Von-Viesen, exigeaient que la *société se bornât à agir lentement sur les esprits*, qu'elle changeât ses statuts qui (d'après l'expression de Nikita Mouravieff), *avaient pour base des sermens le principe d'une obéissance aveugle, l'emploi des plus violens et des plus terribles moyens, des poignards, du poison*, (1) etc., etc., et qu'à la place de ces lois, elle en adoptât d'autres, dont les principales dispositions auraient été puisées dans le code présumé du *Tugend-Bund*, tel que venait de le publier une feuille allemande, intitulée *Freywillige Blätter*. Les membres primitifs de l'union, qui se trouvaient alors à Moscou avec une division des gardes, s'opposèrent long-temps à ce desir, et il est à remarquer que ce fut lors de ces discussions et dans une séance à laquelle assistèrent Alexandre, Nikita, Serge et Mathieu Mouravieff, Yakouchkine, Von-Viesen, Lounine et le prince Théodore Schakovskoy, que naquit, ou du moins que fut émise pour la première fois, l'affreuse idée du régicide. (2)

---

(1) J'avais, dit Pestel, extrait tout cela des réglemens de quelques loges maçonniques.

(2) Pestel affirme que dans la même année (1817), quel-

Un des membres, Alexandre Mouravieff, avait reçu une lettre du prince Troubetzkoy, qui annonçait « que l'Empereur avait l'inten-« tion de restituer à la Pologne toutes les « provinces conquises par la Russie, et que « prévoyant de la part des Russes du mé-« contentement et même de l'opposition, il « songeait à se retirer à Varsovie avec toute « Sa Cour et à laisser la patrie en proie aux « troubles et à l'anarchie. » Cette nouvelle dont ensuite les conspirateurs eux-mêmes reconnurent l'absurdité, produisit néanmoins sur eux un effet à peine croyable. Ils s'écrièrent qu'un attentat contre la vie de l'Empereur était de toute urgence. Le prince Théodore Schakovskoy, à ce que dit Mathieu Mouravieff, proposa de n'en remettre l'exécution que jusqu'au jour où son régiment monterait la garde (1). Et l'on voulait déjà

que temps auparavant, Lounine avait dit que, si au début des opérations de la société, on se décidait à assassiner l'EMPEREUR, on pourrait, à cet effet, apposter quelques hommes masqués sur la route de Tsarskoé-Sélo. Lounine convient *de l'avoir dit entr'autres*. D'après la déposition de Mouravieff, Pestel avait l'intention de former, de quelques jeunes gens dont les passions ne connaissaient pas de frein, ce qu'il appelait *une cohorte perdue*, et d'en confier le commandement à Lounine *pour faire main basse sur tout*. Pestel a nié le fait.

(1) Selon le témoignage de ce même Mathieu Mouravieff, le prince Théodore Schakovskoy semblait alors prêt à se porter aux plus épouvantables forfaits. Le second des Moura-

tirer au sort à qui serait l'assassin, lorsque livré depuis long-temps aux tourmens d'une passion malheureuse, qui lui faisait haïr l'existence, excité par l'agitation de ses compagnons, enflammé par leurs discours, Yakouchkine offrit son bras au régicide. Il parut toutefois, dans son égarement même, sentir l'énormité du crime qu'il méditait. *Le destin a marqué en moi sa victime*, disait-il. *Devenu scélérat, je ne pourrai plus vivre, je frapperai le coup et je me tuerai.* Tous les autres s'effrayèrent, leur fougue se tempéra et ils arrêtèrent cet élan. Le général-major von Viesen s'efforça de leur prouver que la nouvelle qui les avait troublés était dénuée de fondement, ce que le prince Troubetzkoy lui-même, appelé plus tard à Moscou pour éclaircir le fait, fut obligé de reconnaître. De son côté Serge Mouravieff-Apostol, dans une opinion écrite, transmise à la société le lendemain, représenta que le crime projeté serait un crime stérile; parce que la société ne possédait pas encore les moyens d'en tirer parti. Yakouchkine se rendit à ces raisons, mais accusant ses collègues de l'avoir porté à un dessein cou-

---

vieff (Serge) ne l'appelait que le *tigre*. Par la suite il se retira de l'association et se fixa dans une terre éloignée de la capitale. Interrogé par la Commission, le prince Schakovskoy n'est convenu que d'avoir été membre de l'*union du salut*.

pable qu'ils condamnaient eux-mêmes, il rompit pour quelque temps ses relations avec eux et avec la société qui, peu après, changea d'organisation, prit le titre *d'Union du bien public* et adopta un nouveau réglement rédigé par Alexandre et Michel Mouravieff, par le prince Serge Troubetzkoy et par Pierre Koloschine (1). La première partie de ce réglement a été découverte par la Commission qui la met sous les yeux de VOTRE MAJESTÉ. Les principales dispositions du code de *l'Union du bien public*, la division des matières, les idées les plus remarquables et jusqu'au style même, y font voir une imitation et en grande partie une traduction de l'allemand. Les auteurs déclarent au nom des fondateurs de l'association, que le bien de la patrie est leur seul but, que ce but ne saurait avoir rien de contraire aux vues du gouvernement, que malgré sa puissante influence, le gouvernement avait besoin du concours des particuliers, que la société qu'ils organisaient, lui servirait d'auxiliaire pour faire le bien, et que sans cacher ses inten-

(1) Peu de temps auparavant se forma sous la présidence d'Alexandre Mouravieff, une *société d'épreuve* sous le titre de *société des militaires*. Son existence fut de très-courte durée. Alexandre Mouravieff assure ne se la rappeler nullement. Le colonel Artamon Mouravieff en fut reçu membre. Vers la même époque il proposa à Alexandre et à Nikita Mouravieff de tuer feu l'EMPEREUR, proposition qui fut repoussée par le premier. (Alexandre Mouravieff.)

tions aux citoyens dignes de les partager, *elle ne poursuivrait ses travaux en secret, que pour les soustraire aux interprétations de la malveillance et de la haine.* Les membres étaient divisés en quatre *sections* ou *branches.* Chacun d'eux devait s'inscrire dans une des *sections*, sans toutefois se refuser entièrement à prendre part aux travaux des autres. La première *section* avait pour objet *la philantropie*, ou les progrès de la bienfaisance publique et privée. Elle devait surveiller tous les établissemens charitables et signaler aux directions de ces établissemens, ainsi qu'au gouvernement lui-même, les abus qui pourraient s'y glisser et les moyens d'y opérer des améliorations. L'objet de la seconde *section* était l'éducation intellectuelle et morale, la propagation des lumières, l'établissement d'écoles et particulièrement d'écoles à la Lancaster, et en général une utile coopération à l'instruction de la jeunesse, par des exemples de bonnes mœurs, par des entretiens et par des écrits analogues à ces vues, *ainsi qu'au but de la société.* Aux membres de cette 2de *section* était confiée la surveillance de toutes les écoles. Ils devaient inspirer à la jeunesse l'amour de tout ce qui était national, et s'opposer autant que possible à l'idée de la faire élever hors du pays, comme à toute influence étrangère. La *troisième section* était appelée à porter une attention particulière sur la

marche des tribunaux. Ses membres s'engageaient à ne point se refuser aux fonctions judiciaires qui pourraient leur être confiées par les élections de la noblesse ou par le gouvernement, à les remplir avec zèle et exactitude; à observer avec soin la marche des affaires de cette nature, à encourager les employés intègres, à leur accorder même des secours pécuniaires, à raffermir dans les bons principes ceux qui trahiraient quelque faiblesse, à éclairer ceux qui manqueraient de connaissances, à signaler les employés prévaricateurs et à instruire le gouvernement de leur conduite. Finalement, les membres de la *quatrième section* devaient se vouer à l'étude de l'économie politique; ils devaient chercher à découvrir et à définir les *immuables principes de la richesse des nations*, contribuer au développement de toutes les branches d'industrie, affermir le crédit public et s'opposer aux monopoles.

Il n'était pas défendu aux membres de *l'Union du bien public* d'appeler eux-mêmes l'attention des autorités locales sur les abus qu'ils auraient remarqués, quoiqu'en général *la Direction de l'Union* se réservât le droit d'en informer le gouvernement. Ce fut sans doute par ce motif que plusieurs d'entr'eux, et dans ce nombre Michel Mouravieff, proposèrent de solliciter l'assentiment de feu l'Empereur à l'établissement de leur société. Mais la majorité n'accueillit pas cette

proposition. L'organisation intérieure de la société était telle qu'il suit : ses fondateurs ou les individus qui en avaient fait partie dès l'origine, formaient en leur qualité de plus anciens membres, ce qu'on appelait l'*Union centrale*. Du sein de cette union était tiré le *Conseil central* composé d'un surveillant et de cinq assesseurs, dont l'un était élu sous l'autorité du Surveillant aux fonctions de *Président* et prenait alors le titre de *Chef de l'Union*. Tous les quatre mois, deux des assesseurs sortaient du conseil et étaient remplacés par d'autres. Le surveillant l'était à la fin de l'année. Quand le reste des membres de *l'Union centrale* se joignait au *Conseil*, cette assemblée prenait le titre de *Direction centrale*. Le *Conseil central* exerçait le pouvoir exécutif dans *l'union*, la *Direction centrale* le pouvoir législatif. Cette même *Direction* étoit chargée de l'élection des fonctionnaires de *l'union* dont elle formait aussi le Tribunal Suprême. Le *Conseil* était autorisé à recevoir membres et à investir de ses pouvoirs, dans le lieu de leur séjour, les individus qui jouissaient de la confiance de *l'union centrale*. La *direction* avait en outre le droit de nommer *une chambre temporaire de législation pour examiner, éclaircir et compléter les lois de l'union, sans en changer le but*. Les lois arrêtées par cette chambre devaient provisoirement être mises en vigueur avec l'assentiment de

la direction jusqu'à l'époque de leur sanction définitive par le *gouvernement suprême de l'union, lequel ne pouvait être établi qu'à l'époque où l'union se serait définitivement constituée.*

Il est évident d'après ce qu'on vient de rapporter, que l'autorité dans cette association secrète et surtout le pouvoir de la diriger vers un but quelconque, résidaient entre les mains des fondateurs ou *membres primitifs.* C'était à eux à recevoir de nouveaux membres, en établissant chacun une *direction.* Les *directions* étaient appelées *effectives*, *secondaires* et *principales.* Elles prenaient le titre d'*effectives* dès qu'elles étaient composées de dix membres et recevaient alors un exemplaire de la 1ère partie des réglemens. Jusqu'à ce moment elles n'étaient pas censées *effectives.* Cependant *l'union centrale* avait le droit de faire des exceptions à cette règle pour accélérer l'extension de la société. *Toute direction effective* pouvait en établir une *secondaire* qui n'avait de relation qu'avec elle, mais si la *direction secondaire* en établissait une autre à son tour, et si cette dernière était composée de dix membres, celle-ci devenait entièrement indépendante de sa fondatrice. Le titre de *direction principale* était dévolu à toutes celles qui avaient formé trois *directions secondaires*, ou *trois sociétés libres.* (ainsi se nommaient des sociétés qui, sans faire partie intégrante de

l'union du bien public, pouvaient néanmoins contribuer à l'accomplissement de ses vues par leur influence sur les lettres, les arts, etc.) Les *directions principales* avaient la prérogative de recevoir la seconde partie du réglement. Dans chaque *direction*, pour l'exercice de l'autorité, pour le maintien de l'ordre et la division du travail, était élu un *Conseil* composé d'un *surveillant* et d'un ou de deux *chefs*, selon que la *direction* elle-même se composait de dix ou de vingt membres. Toutes les affaires, soit dans les *directions* soit dans *l'union centrale*, se décidaient à la pluralité des voix. Les arrêts étaient rendus de la même manière. Les noms des membres qui avaient bien mérité de *l'union*, étaient inscrits dans un *livre d'honneur* et les noms de ceux qui en avaient été expulsés, dans un livre *d'ignominie*. Les membres avaient le droit de quitter *l'union*, mais en s'engageant à garder le secret sur tout ce qu'ils y auraient appris. Ce même engagement du secret devait être contracté par tous ceux qui recevaient la proposition d'entrer dans l'union, et renouvelé quand lecture leur avait été faite de la 1re partie du réglement. Il n'y avait point de cérémonie particulière pour les réceptions. Le récipiendaire remettait une déclaration écrite, qui plus tard était brûlée à son insu. Chaque membre devait verser dans une caisse commune la vingt-cinquième partie de son

revenu annuel (1), et obéir aux lois de *l'Union*.

Telles étaient, d'après la 1re partie de ses réglemens, les principes et le but de *l'union du bien public*. La seconde partie ne fut jamais rédigée ou du moins elle ne reçut pas la sanction de *l'union centrale*. Le projet en avait été présenté par le prince Troubetzkoy, mais il ne fut pas pris en considération et Alexandre Mouravieff le jeta au feu avec d'autres papiers, en 1822. On avait cependant eu soin dans la première partie de mentionner la seconde, soit qu'on voulût offrir un appat de plus à la curiosité, soit qu'on se ménageât une occasion de découvrir un jour aux nouveaux membres de la société les véritables intentions de ses fondateurs (2). Ceux-ci, du reste, étaient loin de se con-

(1) Toutes les dépositions sont d'accord sur le fait que cette règle était peu observée. A Pétersbourg, jusqu'à l'année 1825, on n'était parvenu à réunir que 5000 roubles, lesquels furent remis au prince Troubetzkoy qui les dépensa, mais pas pour les affaires de la société.

(2) Ces intentions ne restèrent pas long-temps secrètes. Dans l'origine, dit le conseiller titulaire Séménoff, qui avait été secrétaire de *la société*, ses principaux membres étaient les seuls à savoir qu'elle eût pour but de changer les institutions de l'Etat. Par la suite les autres membres pénétrèrent ce projet. Pour son exécution, comme pour l'accomplissement des vues développées dans le réglement, on croyait également nécessaire de propager les connaissances politiques et de s'emparer de l'opinion.

former avec exactitude aux dispositions de la 1re partie du réglement. Dans l'établissement des *Directions*, l'ordre prescrit à cet égard était rarement observé. Il y en eut deux de formées à Moscou. La 1re sous la présidence d'Alexandre Mouravieff, qui fit quelque séjour dans cette ville après s'être retiré du service. La 2de sous la présidence du prince Théodore Schakovskoy. L'une et l'autre ne se soutinrent que peu de temps. Il y en eut aussi deux à Pétersbourg, (1) présidées par l'officier de chasseurs Séménoff et par le colonel Bourtzoff. (2) Leurs membres quoique partagés en *Directions*, se réunissaient partout où bon leur semblait (3) et ne suivaient pas de règle fixe sous ce rapport. Des *sociétés libres* presqu'indépendantes de *l'union du bien public* se formèrent également à Pétersbourg. Il en fut établi deux dans le régiment *Izmaïlovsky*, l'une par le prince Eugène Obolensky, par Jacques Tolstoy et par l'assesseur de collége Tokareff, décédé depuis. L'autre par l'officier des chasseurs Séménoff. Toutes deux n'existèrent pas plus de trois mois. Une troisième *société libre* fut fondée par le co-

(1) Déposition de Séménoff.

(2) Déposition de Séménoff et de Nikita Mouravieff.

(3) Leurs noms se trouvent sur une des listes soumises à V. M. I.

lonel Glinka, d'après les dépositions du conseiller titulaire Séménoff, qui avait fait lui-même partie des *sociétés* et des *directions* ci-dessus mentionnées. (1)

En Petite-Russie, Novikoff forma ou essaya de former une *société secrète* en la joignant à une loge maçonnique qu'il appelait préparatoire, mais selon le témoignage de Mathieu Mouravieff-Apostol, il ne cherchait que les moyens de se procurer de l'argent, et ni sa *société*, ni sa loge, ne firent de prosélytes. (2)

Quant à Pestel, Nikita Mouravieff déclare qu'il n'avait pas reconnu l'autorité de la nouvelle *union* et qu'il avait *travaillé* suivant d'autres principes, d'abord à Mitau, et depuis à Toulczyn. Pestel, au contraire, prétend avoir, comme tous les autres, acquiescé au *réglement de l'union du bien public*, réglement appelé *livre vert*, d'après la couleur de sa reliure. Au surplus, toute l'activité de cette association secrète résidait dans *l'union centrale*, et son principal objet était de mul-

---

(1) Ces dépositions n'ont pas été confirmées par le colonel Glinka.

(2) Il a été déclaré devant la Commission que par la suite, l'un des membres reçus par Novikoff, Loukachevitch, maréchal de la noblesse du district de Pereslavl, avait formé une nouvelle société en Petite-Russie, dont l'objet prétendu était de séparer cette province de l'Empire et de la réunir à un Royaume de Pologne indépendant. Mais ces dépositions de Serge et de Mathieu Mouravieff qui n'étaient que de simples conjectures, ne se sont pas vérifiées.

tiplier le nombre des membres, surtout à Pétersbourg où se trouvait la majeure partie de la *Direction* centrale. (1) Cependant, s'il faut en croire des données particulières qui n'ont pas été confirmées par les aveux des prévenus, les membres de cette *Direction* se préparaient aussi à agir sur l'opinion publique par le moyen d'un Journal peu coûteux, de chansons, de carricatures, et voulaient à cet effet établir une lithographie hors du pays et une imprimerie dans quelque village éloigné des deux capitales. (2)

Un fait avéré, c'est qu'il y eut entre eux, sur les modes divers de gouvernement, des *conversations* et des débats que beaucoup de membres de *l'union* purent considérer

---

(1) La liste de ces membres est sous les yeux de V. M. I. Le général-major Michel Orloff et Nicolas Tourguéneff n'ayant pas réussi à établir la société qu'ils projetaient, accédèrent à *l'union du bien public*. Le premier affirme, dans un écrit présenté à la Commission, que cette accession n'eut lieu de sa part qu'au mois de Juillet 1820, les autres membres lui ayant observé, *qu'il était peu généreux à lui de connaître leurs secrets et la plupart de leurs noms, sans partager leurs périls.*

(2) C'est ce que déclare l'auteur d'une notice trouvée dans les papiers de feu l'Empereur Alexandre, et qui était, à ce qu'il paraît, membre de *l'union du bien public*. Le conseiller d'état actuel Tourguéneff s'était chargé de la publication du Journal. Il existe quelques chansons séditieuses, composées à cette époque et qui peut-être même furent distribuées. Mais que cela ait eu lieu d'après les ordres de la société secrète, c'est ce que l'on ne saurait affirmer.

comme des délibérations formelles. Selon Pestel et quelques autres, dès l'établissement de la première société (appelée *Union du salut ou des enfans de la patrie*), les fondateurs, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, *avaient conçu des idées constitutionnelles, mais fort vagues et qui se rapprochaient des principes monarchiques. La première idée d'un régime républicain fut émise par Novikoff dans son projet de constitution.* Selon Pestel encore, *il y eut à Pétersbourg, au commencement de l'année 1820, une séance de la Direction centrale qui, d'après le réglement de l'union, était investie du pouvoir législatif.* Dans cette séance, sur la motion du membre qui remplissait les fonctions de surveillant, (1) Pestel fit l'énumération des avantages et des inconvéniens du régime monarchique et du régime républicain. Après beaucoup de discussions, on alla aux voix. « Tous, dit le même prévenu, dé» clarèrent qu'ils préféraient le régime ré» publicain (Nicolas Tourguéneff entre autres), » en ces termes : *un président sans phrase* (2). » Le colonel Glinka fut seul d'un avis diffé» rent. Il prit la défense du régime monar-

(1) L'un des trois dont il a été parlé plus haut, qui se repentirent depuis et abandonnèrent la société.

(2) Ceux qui préféraient le régime monarchique, étaient tenus de dire qu'ils voulaient un monarque.

» chique et proposa d'offrir la couronne à » l'IMPÉRATRICE ELISABETH. » Pestel assure en outre, qu'il fut résolu que la décision de la *Direction centrale* qui adoptait les formes républicaines, serait transmise à toutes les autres *Directions*, et qu'en effet il la communiqua lui-même à celle de Toulczyn. *A dater de cette époque*, ajouta-t-il, *les idées républicaines prirent le dessus sur les idées monarchiques, quoique plusieurs membres assurassent encore, que si l'EMPEREUR ALEXANDRE donnait à la Russie de bonnes lois* (selon leurs opinions) *ils seraient ses sujets dévoués et ses défenseurs*. Néanmoins les dépositions du colonel Pestel ne sont pas toutes confirmées par les autres accusés. L'un d'eux, Glinka, prétend que tout ce qui a été rapporté plus haut, se passa non dans une délibération formelle des membres de la *Direction centrale*, mais dans une simple *conversation* sur divers objets politiques. — Von der Brigen soutient que la majeure partie des membres présens n'était préparée ni à une discussion de ce genre, ni à l'émission d'un vote définitif quelconque; qu'entre autres Glinka et lui, refusèrent d'en émettre un; que Tourguéneff au lieu des paroles qu'on lui attribue, avait dit simplement: « un gouvernement républicain » avec un président est fort bon, mais en » général tout dépend de la manière dont est » composée la représentation nationale. » Le

conseiller titulaire Séménoff ajoute qu'il n'y eut aucune décision de prise et que la délibération se termina par une discussion, dans laquelle le colonel Glinka s'efforça de démontrer qu'il ne pouvait exister en Russie qu'un gouvernement monarchique. Enfin aucun des prévenus ne fait mention de la proposition relative à l'Impératrice Elisabeth. Au demeurant, toutes les circonstances de ce conciliabule n'eurent, suivant les dépositions de Nikita Mouravieff, aucune influence sur les idées de la généralité des membres de l'association et ne motivèrent nul ordre aux *Directions*, celle de Toulczyn excepté. (1) Dans plusieurs séances subséquentes, il ne fut plus question de gouvernement républicain, et l'on ne discuta que des *changemens d'organisation et de marche pour l'union du bien public.* Pestel lui-même dépose que non seulement depuis la formation de cette *union* jusqu'à sa dissolution, il n'y eut pas un seul principe fixe d'adopté, mais que dans plus d'une occasion ce qui avait été unanimement résolu, était quelques heures plus tard unanimement changé. Il est à observer toutefois, que bientôt après la *délibération ou conversation* dont nous venons de rendre compte, plusieurs des individus qui y avaient

(1) Nikita Mouravieff et quelques autres (Von der Brigen, Koloschine, Séménoff) ont confirmé ce fait à leur confrontation avec Pestel.

pris part, eurent une autre réunion « fortuite, » à ce que dit Pestel, et que continuant leurs précédentes discussions, l'un d'eux (1) émit l'idée d'attenter aux jours de l'Empereur Alexandre. Nikita Mouravieff affirme qu'à l'exception de lui-même et de Pestel, tous repoussèrent cette proposition, comme criminelle, que tous soutinrent que la première conséquence d'un tel forfait serait une désastreuse anarchie, et que Pestel ayant répliqué qu'il serait facile de la prévenir par l'établissement d'un gouvernement provisoire composé de membres de la société, tous s'élevèrent contre lui avec chaleur. Mais s'il en faut croire la déposition du seul Serge Mouravieff, cette horrible proposition, renouvelée dans une séance postérieure, fut adoptée à la pluralité des voix. Parmi ceux qui y assistèrent, il ne se rappelle que lui-même, Nikita Mouravieff et Pestel.

Cependant *l'union du bien public* continuait à recruter de nouveaux membres. Les uns se laissaient séduire par les maximes (du reste assez bannales) de philantropie et de patriotisme qui se trouvaient répandues dans la 1re partie du réglement, d'autres cédaient à des sentimens aveugles d'amitié et de confiance ou à l'impulsion de la mode, car il est aussi une mode pour les opinions. Les plus actifs de la société, en pro-

(1) Pestel et Serge Mouravieff déclarent que ce fut Nikita Mouravieff, et celui-ci assure que ce fut Pestel.

fitaient pour jeter dans les âmes faibles la crainte du ridicule, ou pour exciter une vive curiosité. Il est même des dépositions qui assurent qu'à certaines gens on offrait l'appât d'avantages personnels. Mais beaucoup aussi commençaient à reconnaître leur erreur et l'un des premiers fut Alexandre Mouravieff. « *Les rayons de la miséricorde Divine,* » dit-il, *éclairèrent enfin mon âme plon-* » *gée dans les ténèbres ; j'aperçus tout-à-* » *coup l'abîme sans fond sur le bord duquel* » *je me trouvais avec mes infortunés com-* » *plices, et dans les larmes du repentir,* » *j'adressai au Tout-Puissant la prière* » *de me pardonner mes crimes et les leurs ;* » *Dieu a entendu la voix du pécheur.* » *Pendant six années consécutives, il m'a* » *envoyé de terribles épreuves ; j'ai vu pé-* » *rir mes enfans, j'ai vu ma femme con-* » *damnée à des souffrances sans remède,* » *ma fortune complètement dérangée, et* » *j'ai fini par attirer sur ma tête le juste* » *courroux de mon Souverain et le châ-* » *timent des lois.* » Pendant quelque temps Alexandre Mouravieff ne put vaincre une fausse honte, et se contenta de ne point vaquer à ses anciennes occupations en évitant tout conciliabule. Mais enfin, en 1819, il triompha de lui-même et communiqua par écrit sa détermination à l'*union centrale*, priant et *suppliant* les autres membres de suivre son exemple et de renoncer à toute

entreprise comme à toute idée contraire aux lois existantes. Il lui fut répondu par l'assurance que l'on partageait sa manière de penser et que la société avait été dissoute. (1) Cette assurance était fausse, mais il paraît qu'en effet à cette époque la société tombait en décadence, au moins à Pétersbourg. Ceux qui n'avaient pas le courage d'y renoncer publiquement, s'en éloignaient. De ce nombre furent les trois membres de la première société secrète *(l'union du salut ou des enfans de la patrie)* qui depuis par leur repentir ont obtenu le pardon tout paternel de Votre Majesté. Deux d'entre eux quittèrent la société vers l'année 1821. Le troisième ne l'abandonna, il est vrai, que plus tard, mais, rompant des liens qui pesaient sur sa conscience, il finit par fuir jusqu'à l'approche de ses anciens collègues. (2)

D'autre part, dans le midi, le colonel Pestel, alors aide-de-camp du comte de Wittgenstein et résidant en cette qualité à Toulczyn, quartier-général de la 2de armée, ne négligeait aucun moyen de propager ses opinions. Il ne cessait de répéter à ses jeunes

(1) Déposition du conseiller titulaire Séménoff.

(2) Nikita Mouravieff déclare, que dès qu'un des membres commençait à montrer de la tiédeur, on s'efforçait de lui faire croire qu'il n'était pas le seul, que tous les autres avaient changé d'opinion, *que la société tombait en ruines et avait, pour ainsi dire, cessé d'exister.*

camarades, que la volonté même du Souverain (feu l'EMPEREUR ALEXANDRE), quoiqu'elle dût encore quelque temps rester secrète, était de pénétrer de ces idées et la jeunesse et les troupes; qu'ils seconderaient ses intentions en travaillant à changer l'ordre de choses établi; qu'à Pétersbourg, tous les esprits étaient en mouvement; qu'il s'y était déjà formé une société nombreuse et respeptable par les hautes qualités de ses membres, une société qui préparait tout pour la grande révolution (1). Pestel réussit à faire beaucoup de prosélytes auxquels il montrait la première partie du réglement de l'*union du bien public*. Mais lui-même s'écartait souvent des dispositions de cet acte. Les collégues dont il était entouré, résistaient rarement à son influence; des témoignages unanimes en offrent la preuve; cependant en 1820, il commença à se manifester, même parmi les membres des *Directions* du midi, de la froideur, de la dissidence. Des débats eurent lieu dans les conciliabules qui se tenaient chez Pestel et chez Youchnevsky, intendant de la 2de armée, affilié à l'union du bien public par Pestel, et avec lequel celui-ci est resté jusqu'à la fin en liaison intime. Pour mettre un terme aux dissensions, Pestel proposa l'établissement d'une dicta-

(1) Déposition du lieutenant-colonel Komaroff.

ture temporaire. Ce projet, ainsi que celui de substituer à la dictature un triumvirat, fut rejeté, mais l'on convint que les députés de l'*union* s'assembleraient à Moscou pour définir d'une manière plus précise le but de la société et le mode de ses opérations. Pestel ne put se rendre à Moscou, et les pouvoirs de la direction dont il était le chef, furent confiés au colonel Bourtzoff et au lieutenant-colonel Komaroff. Ce dernier ayant observé dans la société une tendance évidente aux principes révolutionnaires et même à des entreprises *réprouvées par les lois*, songeait dès lors à profiter de la dissidence qui ne pouvait manquer de se manifester dans l'assemblée générale, pour amener ses membres à dissoudre l'*union*. Le général-major von Viesen alla de Toulczyn à Pétersbourg (1) pour demander un envoi de députés, et Nicolas Tourguéneff ainsi que Glinka se rendirent en conséquence à Moscou. Outre ceux-ci et les autres cités plus haut, les membres présens à l'assemblée générale furent : les deux frères von Viesen, le général-major Orloff, le colonel Grabbe, Yakouschkine (qui était entré dans l'*union du bien public* en 1819) Michel Mouravieff, Okhotnikoff. Dans plusieurs conférences pré-

(1) Déposition du lieutenant-colonel Komaroff.

liminaires qui eurent lieu entre ces membres, le général von Viesen leur proposa de diviser la société en trois classes; la première devait être celle des *inconnus*; classe supérieure, chargée de l'autorité suprême et du pouvoir législatif; la 2de celle des *agens* qui seraient employés à recueillir des observations, et à faire les courses nécessaires ainsi que des communications verbales, en s'abstenant désormais de toute communication écrite; la 3me celle des *novices*. Les idées de von Viesen donnèrent lieu à de vives discussions; elles furent combattues par Nicolas Tourguéneff, (qui avait été élu président pour le tems de la réunion et se montrait fort modéré, au dire de Komaroff) par le général-major Orloff, par Bourtzoff, par Koloschine et par ce même Komaroff. Yakouschkine ayant dit un jour à ce dernier: « je lis dans vos traits que vous trahissez la « société. — Sans aucun doute, répondit Ko« maroff, si elle ne songe pas à rentrer dans « les limites tracées par le réglement qui « m'est connu. — Cela n'est plus possible, » répliqua Yakouschkine. Peu après, le général Orloff déclara par écrit qu'il ne voulait plus appartenir à la société, et persista fermement dans cette détermination malgré les représentations et les instances de ses collégues. Enfin dans les derniers jours du mois de Février 1821, il fut convenu dans une réunion générale de dissoudre l'*union*, et Tour-

guéneff, en sa qualité de président, annonça au nom de tous les députés réunis, que la société était complètement et irrévocablement dissoute, tant à cause de la divergence d'opinions qui se manifestait parmi ses membres, que pour ne point éveiller les soupçons du gouvernement. Le réglement de l'*union du bien public* et les autres documens furent livrés aux flammes. Plusieurs des membres, entr'autres Bourtzoff et Komaroff, croyant à la réalité de la dissolution de l'*union*, s'en félicitèrent sincèrement.

Mais les véritables motifs qui avaient provoqué cette déclaration *ostensible*, avaient été, d'après le témoignage de Yakouchkine, de von Viesen et de Nikita Mouravieff, d'abord la conviction que la définition trop vague du but de la société dans ses statuts avait contribué à paralyser son action, en second lieu, le desir d'écarter les membres dont le zèle s'était déjà refroidi pour ce but ou qui, sans le connaître encore, ne paraissaient propres, ni par leur caractère ni par leurs opinions, à devenir d'utiles auxiliaires de la *direction centrale*. Ceux de ses chefs qui se trouvaient à Moscou, prirent dès lors la résolution, le général Von-Viesen et Yakouchkine l'affirment, de former avec le tems une nouvelle société, de la diviser en deux classes, et de poser en principe, que les membres qui feraient partie de la première, connaîtraient seuls le vrai but;

qui serait de préparer la Russie à un changement des lois organiques de l'Etat. Pour être admis dans cette première classe, l'assentiment de la *Direction* supérieure de Pétersbourg eût été indispensable; pour être admis dans la seconde, il eût fallu réunir les suffrages unanimes des membres de deux *sections* et les *sections* eussent été établies au nombre de quatre: à Pétersbourg, à Moscou, dans le gouvernement de Smolensk et à Toulczyn. Yakouschkine assure que cette nouvelle société secrète fut organisée dès cette époque et qu'il lui fut donné, outre un réglement spécial, un nom qu'il ne peut plus se rappeler. Le général-major Von-Viesen prétend au contraire, que tout se borna à de vains projets et qu'on reconnut à plus d'une reprise *que jamais le but ne pourrait justifier les moyens.* Le premier ajoute que le projet d'établir des *sections* à Moscou et dans le gouvernement de Smolensk, ne fut pas mis à exécution.

Le colonel Bourtzoff et le lieutenant-colonel Komaroff, qui portèrent à la *Direction* de Toulczyn la nouvelle de la dissolution de l'*union du bien public*, avaient été chargés de lui remettre une communication écrite de la part du président de l'assemblée générale de Moscou. Mais Pestel et Youschnevsky, déjà informés par une autre voie, convinrent dans une conférence préliminaire: 1° de ne point regarder la *société* comme

dissoute, 2° de profiter de cette occasion pour écarter *tous les associés pussillanimes, en leur représentant les difficultés et les dangers de l'entreprise.*

En conséquence de cet accord, à peine Bourtzoff, après avoir rempli auprès de la *Direction* de Toulczyn, convoquée à cette fin, la commission dont il avait été chargé à Moscou, se fut-il retiré, suivi de Komaroff, que Youschnevsky prononça un discours préparé d'avance, mais qui loin de produire l'effet qu'il en attendait, ne servit qu'à exciter l'amour-propre des assistans. Le colonel Avramoff (il s'en est repenti depuis à ce qu'il assure) déclara que quand bien même l'*union* serait abandonnée par tous, il ne cesserait de la regarder *comme existante en lui seul*; plusieurs autres s'écrièrent que les députés envoyés à Moscou avaient outrepassé les bornes de leurs pouvoirs; que la société n'était point dissoute et qu'elle continuerait ses travaux en modifiant quelques-uns de ses principes antérieurs. Les membres présens à cette séance, ainsi que ceux qui se rangèrent ensuite à leur opinion, savoir : Pestel, Youschnevsky, Avramoff, Wolff, Ivascheff, les deux Krukoff, le prince Bariatinsky, Bassarguine, le prince Serge Volkonsky, Basile Davydoff, prirent (sans doute d'après les dispositions du réglement de la première société secrète, composé par Pestel,) la dé-

nomination de *Boyars de l'union* (1). Ils élurent *Présidens* ou *Directeurs* : Pestel et Yonschnevsky, et leur associèrent d'abord Nikita Mouravieff, croyant que, comme il n'avait pas non plus assisté à la réunion de Moscou, il refuserait avec eux d'adhérer à la dissolution de la société. Mais Nikita Mouravieff assure qu'à Pétersbourg « la société se trou« vait pour le moins entièrement désorga« nisée : la plupart de ses membres s'étaient « retirés : les *Directions* qui subsistaient en« core, n'étaient pas liées entr'elles. N'ayant « ni réglement ni régime communs, elles ne « savaient elles-mêmes vers quel but elles « devaient se diriger, ou du moins ne pou« vaient se rendre mutuellement compte de « leurs voeux et de leur tendance. » (2) Ce

(1) Pestel déclare *que ce fut depuis cette époque que les membres de la société du Sud ou*, comme il l'appelle *de l'arrondissement du Midi, se partagèrent en Frères, en Hommes et en Boyars. Les Frères n'avaient pas le droit d'initier; les Hommes étaient en possession de ce droit, mais ils étaient tenus de cacher aux initiés le nom des autres membres. Les Boyars se réunissaient au Directoire pour arrêter les décisions dans les cas graves. En initiant un nouveau membre, on se contentait de sa parole d'honneur.*

(2) Le conseiller titulaire Séménoff a déclaré que Nicolas Tourguéneff, à son retour de Moscou en 1821, s'occupa à former une nouvelle société secrète des débris de celle qui venait d'être dissoute et engagea d'anciens membres, tels que le prince Obolensky, le colonel Naryschkine et lui Séménoff à en faire partie: il y affilia en outre le colonel Mitkoff, Jacques Tolstoy et Miklaschevsky. La garde Impé-

ne fut qu'à la fin de 1822 que cette société de Pétersbourg ou du *Nord* parvint à se réorganiser. Elle se partagea en *croyans* et en *adhérens* (1). L'association *des croyans* ou *section supérieure* se composait des fondateurs (2); d'autres membres tirés de l'association des *adhérens*, y étaient admis, mais ce ne pouvait être que du consentement de tous les *croyans* présens à Pétersbourg. Ce consentement était également nécessaire pour l'adoption de toute mesure décisive. *La section supérieure* réunissait en outre les prérogatives suivantes : celle d'élire les membres du *Directoire* ou du *Conseil* chargé de la direction de la société, celle d'autoriser l'initiation de nouveaux membres et celle de se faire rendre compte des opérations du *Directoire*. Tout membre qui n'ap-

riale ayant peu de tems après quitté la capitale, les opérations de la société furent suspendues. Séménoff ignore si elle fut soumise à un réglement particulier, mais il ajoute que ni Tourguéneff ni les autres membres de cette société n'ont jamais énoncé devant lui (Séménoff) d'intentions criminelles contre la Famille IMPÉRIALE.

(1) Déposition du prince Eugène Obolensky.

(2) Les fondateurs principaux ou plutôt les réorganisateurs de la société nouvelle étaient, au dire de Nikita Mouravieff, lui le premier, le prince Obolensky et Nicolas Tourguéneff qui s'abstenait toutefois de recevoir de nouveaux membres. Leur réception n'était accompagnée d'aucune espèce de formalité, ni dans les sections de la société du Nord ni dans celles du Midi.

partenait pas à la *section supérieure*, ne pouvait initier que deux candidats et devait en réclamer l'autorisation par l'entremise du membre qui l'avait initié lui-même; celui-ci était tenu d'observer la même règle, à moins d'être du nombre des *croyans*, et c'était aussi par les mêmes degrés que l'autorisation du *Directoire* parvenait aux nouveaux membres. Ces derniers passaient d'abord par des épreuves préparatoires: on leur découvrait ensuite graduellement le but de la société, mais la connaissance des moyens de l'atteindre et de l'époque fixée pour le commencement des opérations était réservée à *la section supérieure*. On disait à tous ceux qui devaient servir d'aveugles instrumens, que leur affaire serait de combattre les armes à la main. Les nouveaux membres, et en général, tous ceux qui n'étaient pas dans la classe *des croyans*, ne connaissaient que le membre qui les avait initiés. Mais cette règle, de même que toutes les autres, était loin d'être strictement observée (1). Après la réorganisation de cette société secrète, le seul chef reconnu pendant quelque temps fut Nikita Mouravieff. Plus tard, vers la fin de l'année 1823, *les croyans* résolurent, pour plus de succès, de nommer trois présidens et d'adjoindre en conséquence à Mouravieff, le

(1) Déposition d'Alexandre Bestoujeff.

prince Serge Troubetzkoy, récemment revenu des pays étrangers, et le prince Eugène Obolensky (1). Un an après, le prince Troubetzkoy se rendit à Kieff dans le double but de faire servir aux intérêts de la conspiration l'influence que par son emploi dans l'état-major du 4me corps il pourrait exercer sur les troupes qui en font partie, et d'observer de plus près la conduite de Pestel, dont les principaux régulateurs de la société du Nord commençaient à se défier, voyant en lui, selon les expressions de Ryléieff, *un ambitieux plein d'artifice, un Buonaparte et non un Washington.* En remplacement de Troubetzkoy, ce même Ryléieff fut nommé membre du *Directoire* et insista sur la nécessité de ne plus considérer les directeurs comme inamovibles, mais de les réélire tous les ans.

A en juger par les dépositions de plusieurs des prévenus, les communications de la nouvelle *union de Pétersbourg* ou *du Nord* avec *celle du Sud* étaient peu fréquentes et presque toujours verbales. Les *directoires* hésitaient même à confier des écrits à leurs propres membres, de crainte de les voir, par quelque accident, tomber en des mains étran-

(1) La place de directeur avait été offerte à Nicolas Tourguéneff, qui s'y refusa alléguant le mauvais état de sa santé, la multiplicité de ses autres occupations et le mauvais succès de sa présidence à Moscou.

gères. Ces deux sociétés différaient entr'elles sous beaucoup de rapports et particulièrement dans le mode de leur organisation intérieure, mais l'une et l'autre n'avaient qu'un même but: le renversement de l'ordre de choses existant: l'une et l'autre s'occupaient déjà de la rédaction des lois qui devaient réformer la Russie, et la Commission, en mettant sous les yeux de VOTRE MAJESTÉ les exemplaires de ces divers projets que d'heureuses recherches lui ont fait découvrir, y ajoute un résumé de leur contenu (1): l'une et l'autre s'accordaient aussi

(1) Le projet de constitution, rédigé par Nikita Mouravieff, maintenait le gouvernement monarchique, mais ne laissait à l'EMPEREUR qu'une autorité très limitée, semblable à celle qu'exerce le président des Etats-Unis d'Amérique, et partageait la Russie en Etats indépendans, réunis par un lien fédératif. Pestel assure que ce projet ne devait servir qu'à donner le change aux membres nouvellement initiés, et que l'on ne voulait point effaroucher en leur proposant brusquement l'établissement de la république, mais Nikita Mouravieff réplique qu'il n'avait en effet présenté la chose sous ce point de vue que pour abuser Pestel lui même, de crainte de l'irriter et de provoquer une scission totale entre la société du Midi et celle du Nord. Une autre constitution, portant le nom de *Code Russe* (Русская Правда) et conçue dans un esprit entièrement républicain, avait été rédigée par Pestel. Toutes deux se fondent sur la maxime absurde que tout Etat est également propre à toute forme de gouvernement au gré de ses législateurs. Toutes deux offrent, de l'avis même des membres les plus sensés de l'union, la preuve d'une ignorance complète des intérêts et des besoins du pays. Dans le projet intitulé *Code Russe* cette ignorance va jusqu'au ridicule, et souvent elle est pous

sur les moyens à mettre en œuvre pour remplir leur commun objet, et l'une et l'autre voulaient employer dans cette vue la force armée, espérant entraîner les troupes à la révolte (1). C'était surtout dans le Midi et

---

sée à un dégré inexplicable: c'est ainsi que le rédacteur, après avoir partagé l'Empire en grandes provinces ou États, et en avoir séparé presque toutes celles qui avaient été détachées de la Pologne, donne le nom *de province de Kholmogory* à la réunion de la Livonie, de l'Esthonie, de la Courlande, des gouvernemens de Novgorod et de Tver; une autre Province qu'il appelle province de *Sévérie*, devait se composer des gouvernemens d'Archangel, de Yaroslaw, de Vologda, de Kostroma et de Perme. D'après son plan, le gouvernement provisoire devait servir de transition de la monarchie absolue à la république, et la première mesure de ce gouvernement devait être la suppression des sociétés secrètes et l'organisation d'un espionnage actif, dont les agens n'auraient été que des hommes recommandables par leur esprit *et par la moralité la plus pure*. Le gouvernement provisoire devait aussi rétablir un *État de Judée* et le peupler de tous les juifs de Russie et de Pologne. *Leur nombre va bien à deux millions*, dit Pestel dans son projet, *y compris les femmes, les enfans et les vieillards, et ils pourront facilement, même sans le secours de troupes auxiliaires, traverser toute la Turquie Européenne, choisir une contrée fertile sur les côtes de l'Asie mineure et y former un État indépendant*. Le projet de Pestel a été retouché par Youschnevsky, mais uniquement sous le rapport du style. Outre ces écrits on a découvert deux autres projets de constitution: l'un dans les papiers du prince Troubetzkoy, projet très incomplet et qui n'est guère qu'une copie de la constitution de Mouravieff avec des modifications fort peu importantes; l'autre dans les papiers de Serge Mouravieff-Apostol intitulé: *Loi organique de l'État* et qui n'est qu'un extrait du projet de Pestel.

(1) On voit par l'ensemble des données recueillies à cet

au sein de quelques régimens de la 1re et de la 2de armée que les conspirateurs travaillaient à préparer des moyens de cette nature.

D'après la déposition du capitaine Mayboroda, le colonel Pestel tantôt caressait la troupe et tantôt il lui faisait subir, aux époques où l'on attendait l'arrivée de feu l'EMPEREUR, des punitions sévères et probablement injustes. « *Faisons croire aux sol-* « *dats*, disait-il, *que ce n'est point à* « *nous, mais à l'autorité supérieure et* « *à l'EMPEREUR lui-même que doit* « *être attribuée cette rigueur excessive.* » Le lieutenant-colonel Serge Mouravieff employait également tous ses soins à se concilier l'affection des soldats du régiment de Tchernigoff et des autres régimens de la 9e division, mais spécialement de ceux qui avaient servi dans l'ancien régiment de Séménovsky : il s'attachait même à les familiariser avec l'idée d'un changement général et

---

égard, que l'idée de l'insurrection militaire n'a été conçue par les conspirateurs qu'en l'année 1821, et qu'elle leur a été vraisemblablement suggérée par l'exemple des révolutions qui éclatèrent peu avant cette époque en Espagne, à Naples et en Piémont. Les uns, dit Pestel, étaient d'avis de donner le signal du soulèvement à Pétersbourg; d'autres voulaient commencer par exciter une insurrection dans l'armée, marcher ensuite sur Moscou et arrivés dans cette capitale forcer le Sénat à proclamer la *réforme politique* et l'établissement d'un nouveau gouvernement.

peu éloigné, en exigeant de leur part la promesse de le suivre en toute occasion.

Mais ce n'était plus à l'accroissement du nombre de ses membres que se bornaient les opérations de la société du Sud. Elles acquéraient de plus en plus le caractère d'une véritable conspiration contre l'autorité légitime, et bientôt, de sinistres propositions incessamment reproduites dans des conciliabules, dévoilèrent les plus graves, les plus criminels desseins. Le colonel Pestel continuait de présider le *Directoire* (Дума) de Toulczyn : à ses côtés siégeait Youschnevsky, toujours d'accord avec lui, malgré son apparente inaction. C'était d'eux que dépendaient tous les individus qui appartenaient à la société du Sud, les uns immédiatement, les autres par l'intermédiaire de deux *Comités* (Управы) subordonnés au *Directoire*, savoir le *Comité de Kamenka* ou *Comité de droite* présidé par Davydoff et par le prince Serge Volkonsky, et le *Comité de Vassilkoff* ou *Comité de gauche* sous les ordres de Serge Mouravieff-Apostol et du sous-lieutenant Bestoujeff-Rumine. Mouravieff fut depuis nommé troisième membre du *Directoire* de Toulczyn. (1) Au

(1) Par la suite il fut créé, indépendamment du *Directoire*, un *Comité* particulier de Toulczyn, qui eut pour chef le prince Bariatinsky. Ces comités étaient quelquefois appelés, du moins en français, *Ventes*, d'après la

mois de Janvier 1823, les chefs de tous les *Comités*: Pestel, Youschnevsky, Basile Davydoff, le prince Serge Volkonsky, Mouravieff et Bestoujeff-Rumine eurent une réunion à Kieff; on y fit la lecture de quelques fragmens du projet de constitution de Pestel, intitulé Русская Правда, *Code Russe*, et on y proposa cette question: que ferons-nous de la Famille Impériale, *lors de l'établissement de nos nouvelles lois? Il faut l'exterminer*, dit Pestel: Youschnevsky, Davydoff et Volkonsky se rangèrent à son opinion, mais Bestoujeff-Rumine fut d'avis qu'il fallait se contenter de la mort de l'Empereur seul. Quant aux autres membres de la Famille Impériale, on se proposait, d'après la déclaration de Pestel, de les déporter hors de l'Empire, et d'employer à cet effet la flotte de Cronstadt. Serge Mouravieff, pour cette fois, combattit franchement l'avis des autres. Il ne voulait pas de régicide. On conclut finalement que malgré la pluralité des voix qui était pour Pestel, une question d'une aussi haute importance ne pouvait être décidée par six individus. Postérieurement à cette

---

dénomination des *Vendittes* des Carbonaris d'Italie. A en croire la déposition de Davydoff, le *Comité* de Kamenka ne fut établi qu'en 1824; mais le prince Volkonsky et Davydoff, qui en étaient les chefs, se trouvaient déjà avant cette époque au nombre des principaux membres de la société du Sud.

réunion, Bestoujeff-Rumine envoya à Youschnevsky un discours, dans lequel, en condamnant le dessein de ses complices, il s'attachait à prouver que les membres de la FAMILLE IMPÉRIALE cesseraient d'être dangereux, dès que la révolution aurait été consommée: » que pourraient encore désirer les Russes, » disait-il, lorsque *nous* aurons organisé pour » eux un bon gouvernement et que *nous* » leur aurons donné de sages lois? » (1) Mais soit que cette opposition de Mouravieff et de Bestoujeff-Rumine fut sincère, soit qu'elle fut simulée, l'un et l'autre après une entrevue qu'ils eurent dans le cours de cette même année 1823, au village de Kamenka, avec les chefs des autres *Comités*, Pestel, le prince Serge Volkonsky, Davydoff, n'hésitèrent pas d'adhérer à la proposition d'exterminer toute la Famille Régnante. Le prince Serge Volkonsky affirme que ce fut même Mouravieff qui la reproduisit alors, et en 1824 Bestoujeff adressa une lettre à Varsovie (elle ne fut pas envoyée à sa destination par Volkonsky) qui demandait aux membres de la société secrète de Pologne, avec laquelle il était entré en relations peu auparavant, de donner la mort à Monseigneur le GRAND DUC CONSTANTIN.

La découverte de cette société secrète de

---

(1) Ce fragment du discours de Bestoujeff est rapporté par lui dans ses aveux.

Pologne et les négociations qui s'ouvrirent avec elle, appartiennent aux actes les plus remarquables du *Directoire* de Toulczyn. Bestoujeff-Rumine en signala l'existence. Ce fut aussi à lui que le *Directoire* confia le soin d'entamer des pourparlers avec les délégués de cette société, qui avait pour but de séparer la Pologne de la Russie et d'en rétablir l'indépendance sur l'ancien pied. Les conditions de l'arrangement ne tardèrent pas à être arrêtées par Bestoujeff-Rumine d'un côté, et par Krzyzanowski de l'autre. La société du Sud s'engageait à reconnaître l'indépendance de la Pologne et à lui restituer celles des provinces conquises *qui ne sont pas encore russifiées*, (entr'autres la province de Bialystok, le gouvernement de Grodno, et une partie de ceux de Wilna, de Minsk et de Podolie) sauf à s'assurer réciproquement une bonne ligne de défense à la démarcation des nouvelles limites. La société du Sud s'engageait de plus à protéger les Polonais en Russie et à déraciner tout sentiment d'éloignement réciproque entre les deux nations. De son côté, la société de Pologne promettait d'employer les moyens les plus efficaces, *quelle qu'en fut la nature*, pour empêcher Monseigneur le Grand Duc Constantin de se rendre en Russie quand éclaterait la révolution; elle promettait d'opérer un soulèvement simultané, de marcher contre le corps de Lithuanie, de le désarmer s'il refusait de

se joindre à la même cause et d'établir un gouvernement républicain en Pologne. Les deux sociétés devaient, en outre, se faire part des informations nécessaires ou mutuellement importantes, mais ces communications ne devaient point avoir lieu entre de simples membres, elles étaient réservées à des commissaires spéciaux. Les commissaires désignés furent Mouravieff et Bestoujeff-Rumine, Grodetzki et Czarkoski. Par la suite, Pestel lui-même et le prince Serge Volkonsky entamèrent de nouvelles négociations avec Yablonowski et Grodetzki, députés de la société polonaise. (1) Pestel convient qu'il avait promis de reconnaître l'indépendance de la Pologne, mais il assure n'avoir rien stipulé de positif relativement à la restitution des provinces conquises; cependant à en juger d'après une carte de Russie qu'il avait dressée et jointe à son projet de constitution (*Code Russe*, Русская Правда) on voit que Pestel songeait dans ses plans, à détacher du corps de l'Empire toutes les parties de l'ancienne Pologne désignées par Bestoujeff, et une déposition

(1) Grodetzki, d'après le voeu manifesté par les plénipotentiaires de la société du Sud, se chargea de proposer au *Directoire* de Varsovie *de procéder à l'égard de Monseigneur le Césarévitch en Pologne, tout comme on procéderait en Russie à l'égard des autres membres de la Famille Impériale*: il espérait obtenir l'acquiescement du *Directoire* à cette proposition. (Déposition de Bestoujeff-Rumine.)

de Nikita Mouravieff ajoute, qu'aux reproches provoqués par cette concession, lors des conférences qui eurent lieu avec quelques membres de la société de Pétersbourg, Pestel et Davydoff répondirent l'un et l'autre: « que » faire! la parole en est déjà donnée et telle » a été la volonté de la société du Sud. » Ces relations avec la société de Pologne ne paraissent pas avoir eu d'autres suites: les délégués de cette société avaient invité Pestel à leur faire connaître les personnages de marque dans l'Empire qui appartenaient au complot formé contre l'ordre de choses existant, s'engageant à en nommer quelques-uns de leur côté, et à les mettre en rapport avec ceux qui leur seraient indiqués. Pestel, n'ayant personne à nommer, *fut obligé de répondre vaguement ;* les Polonais se refroidirent, mais il ne s'ensuivit pas une cessation totale de leurs relations avec la société du Sud, car on décida que les plénipotentiaires respectifs se réuniraient encore à Kieff dans le mois de Janvier 1826. Au reste, les résultats des enquêtes qui se poursuivent à Varsovie, ne pourront manquer d'éclaircir complètement toutes les circonstances, dont nous venons de présenter ici un rapide aperçu.

Peu avant l'époque de ces étranges négociations, où de simples particuliers disposaient à leur gré du patrimoine de l'Etat et du sort des gouvernemens et des peuples,

le Comité de Vassilkoff, c'est-à-dire Mouravieff et Bestoujeff-Rumine, préparaient un soulèvement dans la 9e division, qui campait alors aux environs de la forteresse de Bobrouisk, où elle attendait l'arrivée de feu l'Empereur et de Votre Majesté. A l'aide de quelques conjurés revêtus de l'uniforme des soldats du régiment commandé par leur complice, le colonel Schweikovsky, au jour ou dans la nuit désignés, leur intention était (tous deux en conviennent) de s'emparer de la personne de l'Empereur et de celle de Votre Majesté, d'arrêter également l'aide-de-camp général baron de Diebitsch, de soulever les troupes rassemblées dans le camp, et après avoir laissé une garnison dans la forteresse (qui devait, disaient-ils, leur servir de refuge en cas de revers), de marcher sur Moscou, entraînant à la révolte et ralliant à eux les autres troupes cantonnées sur la route. Mais, ainsi que Votre Majesté a déjà eu occasion de s'en convaincre, et que la commission elle-même l'a plus d'une fois observé, le double caractère qui marque tous les plans des conjurés, et toutes leurs entreprises, caractère frappant, caractère invariable, c'est l'impatience des passions jointe à une nullité absolue de moyens. Sous ce rapport ils s'abusaient réciproquement, selon l'éternelle coutume des conspirateurs, et souvent trompés par leurs propres mensonges, ce n'était qu'au moment fixé pour l'exécution de leurs des-

reins, qu'ils acquéraient le sentiment de leur impuissance. Tel fut le cas dans la conjoncture dont il s'agit. Après avoir médité l'insurrection de tout un corps d'armée, Mouravieff et Bestoujeff-Rumine virent bientôt qu'ils ne pouvaient y compter que deux complices: le colonel Schweikovsky et le lieutenant-colonel Noroff. Ils décidèrent en conséquence: 1° Que Bestoujeff se rendrait à Moscou pour s'y aboucher avec les membres actuels de la société secrète ou avec ceux qui en faisaient autrefois partie, pour les engager, nommément Michel Mouravieff et Michel Von-Viesen, à coopérer aux nouveaux plans, et pour amener à Bobrouisk quelques jeunes gens résolus de les accomplir; 2° Que l'on demanderait l'avis et l'assistance de Pestel et de Davydoff, qui fut invité à se transporter au camp. Davydoff ne se rendit pas à cette invitation et n'y fit pas même de réponse. Bestoujeff ne retrouva plus à Moscou que Jean Von-Viesen et Yakouchkine qui se refusèrent à toute coopération, et de ces coupables projets il ne resta aux chefs du *Comité* de Vassilkoff, que la honte de les avoir conçus. Pestel affirme que ce fut lui qui réussit à les contenir; mais il est impossible de le croire, lorsque par les dépositions de Bestoujeff-Rumine (1) on voit qu'au

(1) Ainsi que de Poggio, de Davydoff et de Serge Mouravieff.

mois d'Avril de l'année suivante 1824, une tentative plus criminelle encore fut tramée entre Pestel, Bestoujeff-Rumine, Serge Mouravieff, deux frères Poggio, Davydoff et Schweikovsky. Sur un faux avis, ils avaient cru que feu l'EMPEREUR viendrait, dans le courant de cette année, passer la revue des troupes du 3e corps près du bourg de Belaia-Tserkoff. Les conjurés décidèrent dès lors, que dans la nuit même qui suivrait le jour où SA MAJESTÉ IMPÉRIALE descendrait au pavillon situé dans le parc d'Alexandrie et au moment où l'on releverait les postes, quelques officiers travestis en soldats (1) et qu'ils jugeaient capables d'un tel forfait, pénétreraient dans l'appartement de l'EMPEREUR et lui ôteraient la vie (2). Au même instant Serge Mouravieff-Apostol, Schweikovsky et Tiesenhausen devaient soulever le camp et marcher sur Kieff et Moscou. Mouravieff se serait dirigé de Kieff à Pétersbourg, pour agir sur la société du Nord et conjointement avec elle; Bestoujeff-Rumine se destinait au commandement du régiment de Tchernigoff. Mais la revue n'eût pas lieu: et il ne fut pas même fait de

---

(1) Dans ce nombre, ils désignaient quelques officiers dégradés.

(2) Schweikovsky affirme qu'il avait été d'opinion de se borner à arrêter l'EMPEREUR.

proposition aux officiers ni aux soldats choisis pour *assassins* (1) et qui peut-être n'étaient pas nés pour le crime. Au moins, l'un d'eux, Joukoff, expulsé de la garde, avait-il dit ensuite (d'après le témoignage de Bestoujeff-Rumine) « je sais que pour réussir, la mort de l'EMPEREUR nous est nécessaire; si toutefois le sort m'appelait à exécuter ce terrible arrêt, je me tuerais moi-même. »

Mais l'accomplissement de ces affreuses intentions n'était qu'ajourné: il fut constamment, une foule de dépositions en fait foi, la pensée dominante des Directeurs de la société du Sud. Dès l'année 1821, ainsi que le porte le témoignage du capitaine Ivascheff, à une assemblée qui eut lieu après le renouvellement de l'*union* dans le Midi, assemblée à laquelle assistèrent Pestel, Youschnevsky, Avramoff, Ivascheff, le prince Bariatinsky, Wolff, deux Krukoff, Bassarguine, les membres de la société proclamèrent solennellement que leur but était de changer, *à tout prix*, l'ordre de choses établi dans l'Etat, voulant non-seulement *renverser le trône, mais exterminer tous ceux qui pourraient y prétendre.* Quant aux moyens

(1) Ceux-ci étaient les seuls qu'ils appelassent entr'eux du nom de *conjurés*: les autres complices se nommaient *révolutionnaires.*

d'atteindre ce but, ils en laissèrent le choix aux Directeurs Pestel et Youschnevsky, qu'ils investirent à cet effet d'un pouvoir discrétionnaire (1). Dans une autre réunion où siégeaient Youschnevsky, Avramoff, Ivascheff, les deux Krukoff, le prince Bariatinski et le chirurgien-major Wolff qui rapporte ces circonstances, Pestel demanda la confirmation définitive du plan qu'il avait conçu d'introduire en Russie le régime républicain, à l'aide de la force armée, et *d'éliminer la maison régnante*. Les membres présens approuvèrent ce double projet. Dans le courant de l'année 1822, en affiliant à la société le colonel Fallenberg, le prince Bariatinski lui fit prêter serment de se dévouer *à tout et même d'attenter aux jours de* l'EMPEREUR (2). En 1823, le plus jeune des frères Poggio (3), à son entrée dans *l'union*, trouva que toutes les directions du Midi se proposaient pour but l'établissement d'une république, mais

(1) A leur confrontation, quelques-uns des prévenus (Youschnevsky, Bassarguine, le prince Bariatinsky, et l'un des Krukoff), ajoutèrent que cette résolution fut prise dans la séance même où il avait été décidé de ne point regarder la société comme dissoute.

(2) Déposition de Fallenberg. Confronté avec lui, Bariatinski est convenu de ce fait.

(3) Déposition de Poggio lui-même.

avec la précaution de ne point en instruire immédiatement les novices. Dans cette même année, Poggio vit à Pétersbourg le prince Bariatinski et une lettre de Pestel qu'il avait apportée à Nikita Mouravieff. Pestel demandait à connaître le nombre des membres, les forces, les progrès de l'association du Nord, et si tout était prêt à Pétersbourg pour un soulèvement; *les demi-mesures*, ajoutait-il, *ne valent rien; ici nous voulons avoir maison nette*. *Comment*, s'écria Nikita Mouravieff, *Dieu sait ce qu'ils ont tramé là-bas; ils veulent les exterminer tous*, (les membres de la Famille Impériale.) Le prince Bariatinski insistant sur une réponse positive, Nikita Mouravieff témoigna que son intention était *de commencer par la Propagande*. Mais d'après les dépositions de Poggio, plusieurs des membres de l'association de Pétersbourg étaient alors mécontens de Nikita Mouravieff; ils lui reprochaient son inaction, sa tiédeur, ses délais. Parmi ceux qui désiraient des mesures promptes sans être effrayés d'un attentat, Poggio nomme *Mitkoff*, qui, dans une entrevue avec Obolensky, lui dit: *je partage entièrement et jusqu'au fond votre manière de voir* (sur l'extermination de la Famille Impériale) (1); le *prince*

(1) Mitkoff est convenu de ce fait dans sa confrontation avec Poggio. Il l'a nié ensuite.

Valérien Galitzin qui répéta les paroles de Mitkoff (1), *Ryléieff* qui était *plein de courage*, selon l'expression du même témoin, mais qui voulait de plus agir sur les esprits par des chansons séditieuses et par la publication d'un catéchisme de *l'homme libre* (2); enfin, Mathieu Mouravieff-Apostol (3), que Poggio représente comme un des chauds partisans de Pestel et du régime républicain, prêt à porter un arrêt de mort contre toute la famille régnante, dans l'idée toutefois (d'autres dépositions prouvent que cette idée était aussi celle de son frère Serge, de Bestoujeff-Rumine et de Pestel) de faire en sorte que le crime qu'ils méditaient, parût avoir

(1) Le Prince V. Galitzin n'en convient pas.

(2) Ryléieff ne voulait que terminer ce catéchisme *de l'homme libre*, commencé par Nikita Mouravieff, mais n'en eut pas le temps. Il convient d'avoir composé des pièces de vers et des chansons séditieuses.

(3) Mathieu Mouravieff affirme lui-même dans une de ses dernières dépositions, qu'outre les individus nommés par le lieutenant-colonel Poggio, beaucoup de membres de la société du Nord, et parmi eux quelques-uns des principaux, partageaient à Pétersbourg l'intention d'exterminer la famille IMPÉRIALE. Plusieurs ont reconnu l'exactitude de cette déposition, comme l'indiquent en détail les extraits des procès-verbaux qui les concernent. Quant à d'autres, Mouravieff déclara plus tard, qu'il n'avait jamais discuté avec eux ce projet qui était, à ce qu'il dit, combattu par le prince Troubetzkoy et par Nikita Mouravieff. Il cite les paroles de ce dernier : *Je vais dire à ces Messieurs que la Famille Impériale est sacrée.*

été tramé par d'autres, qu'il parût être le résultat d'un complot formé hors de la *société*, et que ses membres eussent ainsi moyen de se dérober au châtiment d'une juste et universelle horreur. (1) Mais ces dispositions de Mathieu Mouravieff éprouvèrent un notable changement dans le cours de l'année suivante. Il adressa, le 3 Novembre 1824, à son frère Serge une lettre trouvée parmi les papiers de celui-ci, lettre qui fait voir du discernement et où, s'efforçant de détourner son frère de toute entreprise, il lui en démontre sinon le caractère illégal, du moins la folie. « L'esprit de la garde, écrit-il, et en général l'esprit des troupes et de la nation, « n'est nullement tel que nous nous le sommes imaginé. L'EMPEREUR et les GRANDS-DUCS « sont aimés; à l'autorité, ils joignent les « moyens de gagner l'affection par des bienfaits, et nous, que pouvons-nous offrir à « la place des rangs, de l'argent et de la « tranquillité? Des abstractions politiques et « des enseignes de 20 ans pour gouverner « l'Empire. Parmi les membres de Pétersbourg,

---

(1) S'il en faut croire Nikita Mouravieff, Pestel songeait même à faire mettre immédiatement à mort les assassins qu'il aurait excités au régicide, et en se donnant par cette mesure l'apparence de venger la Famille IMPÉRIALE, il voulait écarter de son association tout soupçon d'avoir participé à un tel attentat. Dans sa confrontation avec Nikita Mouravieff, Pestel n'est pas convenu de cette dernière intention.

« les plus sensés commencent à s'aperce-
« voir que nous nous sommes trompés et
« que nous nous trompons l'un l'autre. A
« Moscou, je n'ai trouvé que deux membres
« qui m'ont dit : On ne fait rien ici et il
« n'y a rien à faire. (1) »

Tout prouve qu'en effet, même les principeaux agens de la société, ne se faisaient aucun scrupule de se tromper réciproquement. C'est ainsi que le général-major prince Sergè Volkonsky annonçait à Pestel, qu'il avait gagné beaucoup d'officiers dans tous les régimens de la 19me division, et qu'à peine pou-

(1) Mathieu Mouravieff-Apostol déclare dans ses dernières réponses, que lorsqu'il eut une entrevue avec Poggio à Pétersbourg, il étoit livré à de cruelles angoisses. N'ayant pas reçu depuis longtemps de nouvelles de son frère Serges, il crut la conspiration découverte et son frère arrêté. « En proie » au désespoir, à la terreur, dans mon égarement, dit-il, » je ne respirais que la vengeance, je voulais moi même » attenter à la vie de l'EMPEREUR, et je fis part de mon projet » à Vatkoffsky, à Svistounoff, à Artamon Mouravieff, offi- » ciers aux chevaliers-gardes. » Le premier songeait à employer dans ce but un fusil à vent dont il était en possession. Le dernier proposait de fixer le jour où son escadron serait de garde. Cependant Mathieu Mouravieff ayant appris que son frère était libre, se calma et abandonna l'idée du régicide. Bientôt après, un des officiers ci-dessus nommés (Théodore Vatkoffsky) entre autres moyens d'exécuter les ordres de la société, proposa d'assassiner l'EMPEREUR ALEXANDRE et tous les membres de son auguste famille, à quelque grand bal de cour et de proclamer aussitôt la république. Le sous-lieutenant Krivtsoff et l'enseigne Alexandre Mouravieff disent que trouvant cette proposition insensée, ils la prirent pour une plaisanterie.

vait-il en excepter le régiment de son ennemi personnel, Bourtzoff. Il allait jusqu'à en nommer quelques-uns qu'il avait, disait-il, initiés ou *préparés*, et il fut obligé de convenir ensuite qu'il avait imaginé tout cela par un sentiment d'amour-propre et dans l'unique intention de montrer sa coupable ardeur. C'est ainsi qu'on répétait dans la société du Midi, que les principales forces étaient concentrées dans le Nord, que ce serait là que commenceraient les opérations ; et à Pétersbourg, que tout était prêt dans le midi ; qu'on assurait que Moscou déciderait l'affaire, tandisqu'à Moscou il n'y avait plus de direction et à peine quelques membres, qui presque tous avaient abandonné *l'union* ; que finalement on ajoutait encore, et toujours avec une égale fausseté, qu'il existait des sociétés secrètes au Caucase et à Charkoff, et que la société de Charkoff était sous la prétendue direction du Cte Jacques Boulgari. Mais ce même amour-propre ne permettait aux conjurés, ni de s'offenser de ces mensonges, ni de convenir que leur manière de voir avait changé. Mathieu Mouravieff-Apostol, après avoir écrit à son frère la lettre que nous avons citée et y avoir énoncé, en outre, une opinion très-défavorable sur Pestel, après avoir parlé dans le même sens au major Lorer, qui était venu le voir à la campagne, recommença tout-à-coup à assurer Pestel de son attachement et de son zèle pour le succès

de ses plans. (1) Pestel, ainsi que l'attestent Nikita Mouravieff, d'autres prévenus et la marche même des choses, n'était pas seulement directeur de la société du Midi; il y exerçait un pouvoir despotique. La grande majorité des membres avait en lui une foi aveugle; plusieurs, et dans ce nombre le prince Serge Volkonsky, chef d'un des *Comités*, sans connaître son projet de constitution, voulaient tout immoler, pour établir la forme de gouvernement qu'il y proposerait. (2) Du reste, quelques dépositions portent à croire que souvent il agissait de manière à ne pas proposer lui-même ses propres idées et à ne point se donner l'apparence de les avoir conçues. Le lieutenant-colonel Poggio le rencontra pour la première fois dans l'automne de l'année 1824. Pestel savait qu'il appartenait à la société; il savait que Poggio n'était pas de ceux qui, suivant son expression, avaient besoin d'être *éperonnés*, mais il ne lui parla d'abord qu'avec beaucoup de réserve et ne chercha qu'à le séduire par des flatteries, à l'éblouir par des phrases. Il

---

(1) Il céda, dit-il, aux instances de son frère. Ses lettres à Pestel ne furent pas même rédigées par lui, mais par son frère Serge et par Bestoujeff-Rumine.

(2) Le prince Serge Volkonsky déclare lui-même n'avoir lu que de très-petits fragmens du *Code Russe* de Pestel, et en avoir totalement ignoré les dispositions principales.

disserta longuement sur toutes les formes de gouvernement qui aient existé *depuis le temps de Nemrod* et critiqua surtout l'ordre héréditaire dans les monarchies. Mais lorsque Poggio, saisi d'un enthousiasme qu'on pourrait qualifier d'enfantin dans toute autre circonstance, s'écria: «*il faut convenir que » tous ceux qui ont vécu jusqu'à nous, » ne comprenaient rien à la science du » gouvernement. C'étaient des écoliers, et » la science était au berceau.*», il lui fit observer peu-à-peu, que pour le triomphe de leurs idées, il fallait *des efforts, des victimes.* La réponse de Poggio, déjà enflammé jusqu'à la fureur et qui témoigne aujourd'hui le plus amer repentir, était toute prête: *nous les immolerons tous.* Alors Pestel présentant sa main, *Allons*, dit-il, *comptons sur nos doigts. Pour frapper les coups, je prépare douze braves. Bariatinski en a déjà trouvé plusieurs.* Arrivé aux femmes de la maison régnante, il s'arrêta un instant: *Sais-tu Poggio que cela est terrible!* et cependant il ne termina qu'au nombre treize son affreux recensement. *S'il fallait*, ajouta-t-il, *tuer aussi dans les pays étrangers, cela n'aurait pas de fin. Toutes les Grandes Duchesses ont des enfans. Il suffira de les proclamer déchues de tout droit à l'Empire. Et qui voudra monter sur un trône inondé de sang?* Mais Pestel, comme l'atteste son complice et son accusateur, voulait pour

lui-même au moins le pouvoir impérial. — «Qui sera, demandait-il à Poggio, à la tête du gouvernement provisoire? — Qui, si ce n'est celui qui entreprend et qui sans doute accomplira le grand oeuvre de la révolution, qui, si ce n'est vous? — Cela me serait difficile, mon nom n'est pas russe. — Qu'importe, vous ferez taire jusqu'à la calomnie même en quittant le pouvoir pour rentrer, comme Washington, dans les rangs des simples citoyens. Du reste, le gouvernement provisoire ne durera pas longtemps, un an, deux ans, au plus. Oh non! répliqua Pestel, pas moins de dix ans. Dix ans sont nécessaires, ne fût-ce que pour les mesures préparatoires. En attendant, pour les empêcher de murmurer, nous les occuperons d'une guerre étrangère, du rétablissement des anciennes républiques de la Grèce. Quant à moi, après avoir achevé le grand travail, je me retirerai dans le monastère de Kieff, j'y vivrai en anachorète, et alors la religion aura son tour. (1)

---

(1) Selon le témoignage de Poggio, Pestel parla aussi des hommes qu'il avait l'intention d'employer, distribuant avec libéralité à ses complices les ministères et les places les plus importantes de l'Empire. Quant aux traîtres, ils déclara qu'ils verraient leurs noms inscrits dans le livre noir, qu'ils seraient livrés aux plus terribles vengeances, aux poignards, à l'*aqua tophana*, etc., etc. Après cela, quand Basile Davydoff lui demanda en présence de Poggio : Connais-tu son principe et le mien? *tous!* Il repartit en souriant : *Oui, Poggio est un terrible homme.* Confronté avec ce der-

En aveuglant ainsi dans la sphère de son activité immédiate les hommes d'un esprit faible, en faisant naître ou du moins en enracinant dans leurs cœurs des desseins réprouvés et par les lois et par l'humanité, le directeur de la société du Sud s'efforçait aussi d'étendre son influence sur la société du Nord (1). Le prince Serge Volkonsky, Davydoff, Schweikovsky vinrent successivement à Pé-

---

nier, Pestel convient d'avoir eu avec lui la conversation ci-dessus rapportée ; « *mais*, ajouta-t-il, *sans mouvemens dra-* « *matiques, je n'avais nul besoin d'enflammer Poggio. Je* « *le trouvai prêt à tout.* ».

(1) Par les mêmes moyens : par des caresses et des flatteries. Ryléieff déclare que dans un entretien qu'il eut avec lui, Pestel voulant s'attacher ce membre alors nouvellement initié et connaître ses principes, développa successivement en sa présence diverses opinions politiques, souvent contradictoires. Il se montra tour-à-tour, dit Ryléieff, et citoyen des États-Unis d'Amérique, et partisan tantôt des lois fondamentales anglaises, tantôt de la constitution des Cortès d'Espagne, et terroriste et napoléoniste. Entre autres, après avoir avancé que l'Angleterre était redevable à ses lois de sa richesse, de sa puissance et de sa gloire, il tomba presqu'aussitôt d'accord avec Ryléieff, que ces mêmes lois avaient vieilli, qu'elles ne convenaient plus à notre siècle, qu'elles offraient *une foule de défauts et qu'elles ne pouvaient être admises que par la tourbe aveugle, par des traficans, des Lords, ou des Anglomanes à courtes vues.* Comme il vantait Buonaparte, Ryléieff lui ayant observé, qu'il ne saurait désormais y avoir de *Napoléon* et que les ambitieux même devaient, dans leur propre intérêt, prendre plutôt Washington pour modèle, Pestel répliqua : Cela est vrai, mais quand même il nous viendrait un Napoléon, nous n'y perdrions pas.

tersbourg, et le premier deux fois, avec la proposition de réunir les deux sociétés, d'agir de concert, de se diriger vers un seul et même but déterminé par les conjurés du Midi. En 1824, Pestel y vint lui-même. A son retour dans le sud, il assurait qu'il avait accompli tous les arrangemens désirés, que les sociétés du Midi et du Nord s'étaient réunies, que dans les commencemens il avait éprouvé beaucoup d'opposition, mais qu'enfin, s'étant écrié en frappant sur la table dans un mouvement d'impatience : *Vous avez beau faire, nous aurons la république* », tous avaient adopté ses principes et ses vues. Cependant les assertions des membres de la société de Pétersbourg sont toutes différentes : Ryléieff affirme qu'ils n'avaient l'intention de se réunir à la société du Midi, que pour surveiller Pestel et pour agir contre lui, mais qu'à leur regret, ils n'avaient pu y réussir. Suivant Nikita Mouravieff, Pestel à son arrivée à Pétersbourg, dans une réunion à laquelle assistaient le prince Troubetzkoy, Obolensky, Nicolas Tourguéneff, Ryléieff, Mathieu Mouravieff-Apostol, après s'être plaint de l'inaction de la société du Nord, du manque d'union et de principes fixes, de la différence qui existait entre les réglemens du Nord et ceux du Midi, (le Midi avait des *Boyars*, et le Nord n'en avait pas) proposa de fondre les deux sociétés en une,

de donner le titre de *Boyars* aux principaux membres de celle de Pétersbourg, d'avoir les mêmes chefs, de faire voter toutes les décisions par les *Boyars* à la pluralité des voix et de les obliger, ainsi que tous les autres, à s'y soumettre aveuglément. La proposition fut agréée, d'après ce que le prince Serge Troubetzkoy dit à Nikita Mouravieff qui n'avait pas été présent à cette séance. « Cela ne me plut aucunément, « déclare Mouravieff, et quand bientôt après « Pestel vint chez moi, il s'ouvrit un dé« bat entre nous. Pestel disait qu'il fallait « avant tout se défaire de tous les membres « de la Famille Impériale, forcer le Synode « et le Sénat à déclarer notre société secrète « gouvernement provisoire de l'Empire, avec « des pouvoirs illimités; que ce gouverne« ment provisoire, après avoir reçu les ser« mens de toute la Russie, distribué aux « membres de la société les ministères, le « commandement des armées ou des corps, « et les autres emplois publics, pourrait peu« à-peu et dans le cours de quelques années, « introduire le nouvel ordre de choses. Je « trouvai ce plan tout à la fois barbare et « inexécutable (1). » A la suite de cet entre-

(1) Le plan de Nikita Mouravieff étoit tel qu'il suit, d'après ses propres dépositions. Il voulait :

1°. Terminer son projet de constitution et en faire circuler dans toutes les classes une multitude d'exemplaires.

tion; Nikita Mouravieff entreprit de démontrer dans une seconde réunion de la société, qu'une fusion complète des deux associations du Nord et du Midi était impossible à cause des distances et de la diversité des opinions; que dans le Nord chacun suivait la sienne, tandis qu'il lui revenait que dans le Midi personne n'osait contredire Pestel; qu'ainsi la pluralité des voix ne serait que l'expression de sa volonté unique; que d'ailleurs il ne disait pas combien il y avait chez lui de *Boyars* et qu'en outre, il se réservait, ainsi qu'à eux, le droit d'en créer de nouveaux. Mouravieff ajouta qu'il ne serait jamais l'instrument aveugle des décisions de la majorité qui pourraient être contraires à sa conscience, et qu'il voulait avoir la liberté de se retirer de l'association. Ce discours produisit de l'effet. Pestel fut obligé de consentir à laisser les choses dans leur

---

2°. Exciter un soulèvement dans l'armée et alors imprimer ce projet.

3°. Suivant les progrès de la révolte, organiser dans tous les lieux occupés par les rebelles les nouvelles autorités dont il proposait l'institution, et changer les tribunaux.

4°. Si la famille IMPÉRIALE n'acceptait pas sa constitution, la modifier et proposer l'établissement d'un gouvernement républicain; ce qui n'aurait néanmoins eu lieu que dans ce cas de *nécessité extrême*, car, assure Mouravieff, vers la fin de 1822 il avoit en partie changé de principes et reconnu les avantages des formes monarchiques sur les formes républicaines.

ancien état jusqu'à l'année 1823, et à réunir alors des plénipotentiaires chargés de déterminer pour les deux sociétés les mêmes principes et les mêmes chefs. « *Depuis ce moment* (1) *les principaux membres de l'association de Pétersbourg remarquèrent en lui un refroidissement visible; il ne leur témoignait plus de confiance et quoiqu'il eût promis de communiquer son projet de constitution, il ne l'envoya point et ne fournit aucun éclaircissement sur les lois ni sur la composition de la société du Sud.* » Quant au prince Serge Volkonsky, Nikita Mouravieff dit qu'il vint à Pétersbourg après Pestel, (probablement à son second voyage) mais qu'il n'était chargé d'aucune mission et qu'il se borna à faire l'éloge de l'unanimité avec laquelle agissaient les sociétés du Nord et du Midi. . . . .

Au sein de cette dernière se manifestait incessamment une vive impatience d'en venir à des résultats, à des troubles, impatience que tempérait seul le sentiment d'une grande faiblesse. C'était surtout le *Comité de Vassilkoff* qu'emportait cette activité fougueuse. Il traçait des plans et décidait des entreprises que Pestel lui-même assure avoir trouvées inexécutables, et il les décidait sans le consentement du *Directoire* de Toulczyn,

(1) Paroles de Nikita Mouravieff.

vint en l'informant de tout. Ce *comité* multiplia les initiations. Il entra le premier en rapport avec la société polonaise, comme il a été dit plus haut, et ce fut à lui que se découvrit une autre société secrète des *Slaves réunis*, qui n'était ni très nombreuse, ni remarquable par la position sociale ou les talens de ses membres. Elle ne compta que deux années d'existence. La première idée en fut conçue dans l'année 1823 par le sous-lieutenant d'artillerie Borissoff, lequel se ménagea la coopération de son frère et d'un gentilhomme de Volhynie nommé Lublinski. Borissoff rédigea et Lublinski traduisit en langue polonaise la formule du serment que devaient prêter ceux qui entreraient dans cette association, et un catéchisme *du Slave*. Dans ce catéchisme, après beaucoup de lieux communs sur la nature, sur l'instruction, sur les préjugés, « sur le langage simple qui caractérise la grandeur d'âme, sur le style « empoulé de la servitude », se trouvaient les passages qui suivent. *Ne te fie uniquement qu'à tes amis et à ton* [redacted] *arme. Tes amis t'aideront et ton* [redacted] *te défendra. Tu es Slave et sur ton sol natal, aux bords des mers qui le baignent, tu construiras quatre ports, le port noir, le port blanc, le port de Dalmatie, le port glacial, et au milieu tu éleveras une ville, et dans son sein, par ta puissance, tu placeras sur le trône la Déesse des*

lumières etc. : tels sont tes désirs; fais-le sacrifice de la dixième partie de ton revenu et tu vivras dans le cœur de tes amis. Par le serment on s'engageait à garder le secret, à n'agir que pour le bien des races slaves et l'on ajoutait : *Si je trahis ma parole, je serai châtié et par mes remords et par cette arme sur laquelle je prête serment; qu'elle s'enfonce dans mon cœur, qu'elle fasse périr tous ceux qui me sont chers, et que dès cet instant, ma vie ne soit qu'un enchaînement de souffrances inouïes.* La société devait avoir pour but de réunir par un lien fédératif et par un même régime républicain, mais sans préjudice à leur indépendance respective, huit contrées slaves, dont les noms étaient inscrits sur un sceau octogone : *la Russie, la Pologne, la Bohème, la Moravie, la Dalmatie, la Croatie, la Hongrie* avec *la Transylvanie*; *la Servie* avec *la Moldavie et la Valachie.* Toutes les dépositions s'accordent sur le fait que, jusqu'au bout, il ne fut imaginé aucun moyen de réaliser ce projet. En établissant la société des *Slaves réunis*, Borissoff ne chercha qu'à en multiplier les membres, et pour lui donner du poids, il assurait ses prosélytes qu'elle était très-forte, que le centre en était à Pétersbourg, qu'elle avait des ramifications dans toutes les contrées habitées par des Slaves, et qu'elle avait été fondée par un illustre prince. Mol-

dave, qui ne se trouvait pas pour le moment en Russie. C'étaient autant de faussetés ; il finit par en convenir avec Bestoujeff-Rumine, et lui avoua dans quel dessein il avait inventé ces fables. Il a répété les mêmes aveux devant la Commission. Quand Borissoff et les autres membres de la société des *Slaves réunis* firent connaissance avec Serge Mouravieff et Bestoujeff, ils étaient au nombre de 36 (1), la plupart jeunes officiers d'artillerie. Quelques-uns d'entr'eux appartenaient aussi à des régimens d'infanterie du 3me corps. Ce corps étant alors campé auprès de la petite ville de Lestchine, ils y voyaient tous les jours, outre Mouravieff et Bestoujeff, beaucoup d'autres membres de la société du Midi, les colonels Schveikovsky, Tiesenhausen, Artamon Mouravieff, Vronitzky, le major Spiridoff. — Bestoujeff fut chargé de diriger vers *son* but les *Slaves réunis*. Il n'eut pas de peine à les convaincre de l'éternelle impossibilité qui s'opposerait à l'accomplissement de leurs propres intentions; il ajouta que le devoir d'un Russe était de songer à réformer la Russie, avant de s'occuper des autres nations issues de la même souche, et parlant ensuite *au nom de sa nombreuse et puissante société, qui avait étendu ses ramifications dans*

---

(1) Les noms de ces individus sont marqués sur une liste mise sous les yeux de V. M. I.

tout l'Empire, au nom du gouvernement suprême qu'un impénétrable mystère cachait aux yeux même de la majorité des membres, il les invita à l'assister dans ses travaux et à se soumettre entièrement à son autorité. Tous ceux qui étaient présens, y consentirent. (1)

La société des *Slaves* se réunit à celle du Midi, c'est-à-dire, au *Comité* de Vassilkoff et les nouveaux membres prêtèrent serment en baisant une image que Bestoujeff détacha de son col. Ce dernier, après les avoir prévenus qu'il fallait travailler à renverser, au moyen de la force armée, l'ordre de choses existant, les divisa en sections. Les chefs de ces sections qui étaient, pour l'artillerie, Gorbaczewski, et pour l'infanterie, Spiridoff, furent nommés *intermédiaires*, et ce fut par eux que les *Slaves* communiquèrent avec Bestoujeff et avec la société du Midi. Bestoujeff leur montra ensuite le projet des nouvelles lois républicaines (2) et les assura que le prince Troubetzkoy, dans le cours de ses voyages, l'avait soumis aux meilleurs publicistes étrangers qui

(1) Borissoff 2, Gorbatchefsky, Pestoff, Tioutcheff, Betchasnoff, Gromitzky, Andréievitch jeune, Védéniapine aîné, Mozgalefsky, Chipila, Chimkoff, Kiréieff et Mozgane. Ivanoff et Lissoffsky se réunirent aussi à la société du Midi, mais sans prêter serment.

(2) La loi organique de l'Empire, abrégé du Code Russe de Pestel.

tous avaient approuvé ce code politique. (1) Il les engagea enfin à gagner les soldats, et les prévint de se tenir prêts à opérer un soulèvement, d'après ses ordres, pas plus tard qu'au mois d'Août 1826, lors des revues qui auraient lieu à Bélaïa-Tserkoff et peut-être même plutôt. Conformément à cet avis, dans toutes les réunions chez lui et chez Mouravieff, réunions auxquelles assistaient et les membres ci-dessus mentionnés de la société du Midi et plusieurs de celle des *Slaves*, (2) l'un et l'autre ne cessaient de les assurer de l'imminence, de l'utilité d'une révolution, d'enflammer leur zèle, d'exalter leur imagination. Ils insinuaient d'abord, et signalaient ensuite en termes clairs et précis, l'indispensable nécessité d'attenter aux jours de l'Empereur Alexandre, d'exterminer *toute sa dynastie. Mais cela est contraire à Dieu et à la religion*, dit un des membres de la société des Slaves. (Gorbatchefsky) » Point du tout, » s'écria Serge Mouravieff, et il se mit à lire des extraits de la Bible par lesquels il tâchait de prouver, à l'aide de fausses interprétations, que le gouverne-

(1) Ils avaient en effet l'idée de soumettre leur projet de constitution à quelques littérateurs français et anglais, dont ils croyaient les principes conformes à leur propre façon de penser. C'est ce que déclara Bestoujeff-Rumine.

(2) Tioutcheff, Borissoff 2, Gorbatchefsky, Pestoff, Betchasnoff, Gromitzky, Andréievitch 2, Berstel, Mozgaleffsky.

ment monarchique n'était pas agréable à Dieu.
» *Il faut*, répétait Bestoujeff en parlant des membres de la Famille IMPÉRIALE, » *il faut* » *jeter leur poussière au vent.* Nous n'avons » pas à craindre ce qui s'est passé en France. » Là, c'est le peuple qui a commencé la révo- » lution, et non l'armée. D'ailleurs, en France » on n'avait pas préparé de bonne consti- » tution; elles se succédaient l'une à l'autre; » toutes présentaient de graves inconvéniens, » et parmi les chefs du gouvernement, les » consuls, il se trouva un homme audacieux » doué d'un vaste génie; chez nous, nous avons » pris des mesures contre tout cela.» (1)

A l'époque de ces entrevues et de ces négociations, peu s'en fallut que les membres du *Comité* de Vassilkoff ne levassent immédiatement l'étendard de la révolte. Ils reçurent la nouvelle, qu'on avait ôté à l'un d'eux, à Schveikovsky, le commandement de son régiment. Schveikovsky était au désespoir, ses complices l'étaient aussi, tant par intérêt pour lui que parce qu'ils voyaient disparaître les moyens de s'assurer la coopération du régiment dont il était le chef. Dans un premier mouvement de fureur, ils résolurent (2) de soulever le 3me corps (les 8me et

(1) Déposition de Betchasnoff.

(2) C'est-à-dire Serge et Artamon Mourawieff, ainsi que Bestoujeff-Rumine. Vronitzky n'assista point à leurs premières réunions. Schveikovsky, dans son affliction, gardait le silence. Tiesenhausen ne parla non plus que fort peu.

9me divisions d'infanterie, la 3me division de hussards et l'artillerie de ces divisions) et de marcher sur Kieff, après avoir sollicité les conseils et l'assistance de Pestel. Ils voulurent aussi envoyer des assassins à Taganrog et le colonel Artamon Mouravieff s'offrit..... *Tu nous es nécessaire, pour ton régiment*, répondirent-ils. Bestoujeff déclara que pour accomplir ce forfait, il trouverait jusqu'à 15 individus (1) parmi les *Slaves* et d'autres qui n'appartenaient pas à la société, mais dont les principes et le caractère autorisaient une pleine confiance. Il en dressa une liste; néanmoins parmi les individus qui y figuraient, tous n'avaient pas accepté cette horrible mission. (2) Il y en eut d'autres auxquels Bestoujeff n'en découvrit pas l'objet, comptant sans doute sur le serment général qu'ils avaient prêté et sur leur aveugle obéissance.

Cependant les conjurés ne tardèrent pas à abandonner ce projet. Revenu à lui-même, Schveikovsky les supplia, *les larmes aux yeux*, de ne point se sacrifier pour lui et *d'ajourner* toute entreprise. Ils y consentirent voyant toute l'impossibilité d'un succès;

---

(1) Déposition du capitaine en second Kornilovitch et de Bestoujeff lui-même.

(2) Spiridoff, Gorbatchefsky, Borissoff 2d, Betchasnoff, Pestoff, conviennent ou ont été convaincus d'avoir accepté cette mission. Ils prêtèrent alors un nouveau serment, aussi en baisant l'image.

mais ils se donnèrent parole *de commencer immanquablement en* 1826. C'était alors, que par le meurtre de l'Empereur ALEXANDRE, ils voulaient donner le signal d'une explosion générale, forcer le Sénat à promulguer la constitution qu'ils auraient choisie, et former trois camps principaux: l'un près de Kieff sous le commandement de Pestel, un autre dans le voisinage de Moscou sous les ordres de Bestoujeff-Rumine, et un troisième aux environs de Pétersbourg; Serge Mouravieff-Apostol devait s'y rendre *pour prendre le commandement de la garde.* Tous ces plans leur paraissaient d'une exécution facile. Mais l'un d'eux (le colonel Tiesenhausen) qui avait parfois montré une grande ardeur et proposé même la formation d'une caisse pour les entreprises de la société, annonçant qu'afin d'y contribuer il vendrait jusqu'aux robes de sa femme, leur dit: *commencer dans un an! à peine le pourriez-vous dans dix!* (1) Artamon Mouravieff s'obstina quelque temps encore à repousser toute idée d'ajournement et parlait d'aller consommer le meurtre à Taganrog. Mais Serge Mouravieff Apostol et Bestoujeff assurent qu'ils ajoutaient peu de foi à ses propos, et qu'ils le regardaient comme

(1) Tiesenhausen affirme qu'il n'a été entraîné que par son amitié pour Serge Mouravieff, quoiqu'il eût horreur de ses projets, qu'il voulut même tout révéler aux autorités, mais qu'il en fut empêché par *une maladie.*

un fanfaron de crime, plus forcené en paroles qu'en actions. Devant la commission, il a confirmé lui-même la vérité de tous les discours et l'existence de toutes les intentions que lui prêtent ses complices.

A la levée du camp de Lestchine, les conjurés se séparèrent; mais toujours occupés de leur plan pour l'année 1826, ils le recommandèrent encore aux *Slaves réunis*, par le canal de Bestoujeff. Celui-ci leur répéta que la revue de Bélaia-Tserkoff offrirait une occasion favorable pour opérer une révolution; il leur vanta de nouveau les forces de la société *qui désormais n'avait plus besoin d'augmenter le nombre de ses membres;* prétendit, tout en leur demandant le sang le plus sacré, qu'il n'y aurait pas de sang répandu, et leur conseilla, leur enjoignit même, de s'assurer des complices parmi les artilleurs, les sous-officiers et les soldats. Quelques-uns essayèrent d'exécuter cet ordre, mais le plus souvent sans aucun succès. Lorsqu'après de fallacieuses promesses, ils disaient, *que le temps était venu de se soustraire aux injustices de leurs chefs*, «*Allemands pour la plupart*,» '*Nous n'en* «*croyons rien*, répliquaient les soldats, «*ce sont des contes*;» ou bien «*nous serons* «*des vôtres*, *pourvu qu'il n'en résulte pas* «*de rébellion*, *ou quelque autre mal.*» Quelques-uns demandèrent même: «*mais* «*tout cela n'est-il pas contraire à nos ser-*

« *mens et l'*Empereur *en sait-il quelque* « *chose?* » On n'hésitait pas d'insulter à leur candeur et à leur crédulité, en leur répondant *que tout était conforme au serment et que l'*Empereur *en serait instruit.*

Le *Directoire* de Toulczyn était, ainsi qu'il a été rapporté plus haut, au fait des intentions et des actes du *Comité* de Vassilkoff. Parmi les directeurs siégeait déjà Serge Mouravieff lui-même. Pestel affirme dans ses réponses qu'il était loin d'approuver leurs plans, qu'il savait que l'exécution en était impossible, et qu'il prévoyait que même en 1826 on ne pourrait rien entreprendre de décisif. Mais suivant d'autres dépositions (1), il avait dit en plusieurs circonstances : *Mouravieff est impatient et fougueux ; cependant s'il débute avec succès, je ne resterai pas en arrière.* Il répéta ces mêmes paroles après la mort de Sa Majesté l'Empereur Alexandre ; car la profonde et unanime douleur de la nation n'avait changé ni les sentimens, ni les vues essentielles des conjurés. L'un des membres de la classe des *Boyars* (Théodore Vatkovsky) mandait à cette époque à Pestel, en date de Koursk (Cette lettre est remarquable) : « *Voilà un événement* « *dont la société aurait pu tirer parti, si* « *elle avait été prête à point nommé;*

(1) Du capitaine Mayboroda et de Davydoff.

« *mais l'occasion est manquée, et main-*
« *tenant il faut voir ce que fera le nou-*
« *veau gouvernement. S'il prend de fausses*
« *mesures, il grossira le nombre des mé-*
« *contens, et par conséquent il accroîtra*
« *nos forces. Dans le cas contraire, la*
« *prospérité publique sera sans doute ac-*
« *compagnée d'un degré de liberté de plus,*
« *et nous pourrons d'autant plus aisé-*
« *ment redoubler d'efforts pour le ren-*
« *verser.* (le gouvernement.) Plusieurs (1) des prévenus et témoins déclarent, qu'alors les principaux conspirateurs avaient déjà résolu que le 1er de Janvier de la présente année, époque où le régiment de Viatka, dont Pestel était colonel, devait se trouver à Toulczyn pour y fournir la garde, ils arrêteraient le commandant en chef de la 2de armée avec son chef d'état-major, et feraient éclater une insurrection générale, lorsque les révélations du capitaine Mayboroda constatèrent l'existence de la société secrète, dévoilèrent tous ses plans, et provoquèrent l'arrestation de Pestel.

Cependant la société de Pétersbourg déployait aussi une inquiète activité, qui allait croissant depuis que Ryleïeff avait remplacé le prince Serge Troubetzkoy au *Directoire.*

---

(1) Davydoff, le prince Serge Volkonsky, le capitaine Mayboroda.

Ryleïeff, ainsi qu' Alexandre Bestoujeff qu'il avait initié et qui faisait partie *de la section supérieure* depuis le mois d'Avril 1825, étroitement unis par des rapports d'amitié et par une entière conformité d'opinions, de goûts et d'occupations, montraient le plus d'ardeur à propager leurs principes et à augmenter le nombre de leurs complices, bien que Bestoujeff prétende avoir reconnu dès sa première séance dans la *section des croyans*, la nullité de leurs forces. Il déclare que depuis lors jusqu'au 27 Novembre, regardant les travaux de la société comme un simple passetems, il avait même songé aux moyens de la quitter, sans manquer toutefois à sa parole, ni rompre avec ses collégues, et que pour y parvenir, il avait eu l'idée de se rendre à Moscou dans le courant de l'hiver, de s'y marier et de faire ensuite un séjour de quelques années en pays étrangers. Lui et Ryleïeff affilièrent à la société, soit directement, soit pas d'autres, beaucoup de nouveaux membres (1) et plusieurs même de ceux qui furent ensuite les coupables artisans des désordres du 14 Décembre, tels que Nicolas, Michel et Pierre Bestoujeff, Sutkoff, Panoff, Kojevni-

---

(1) Ryléieff avait conçu l'idée, approuvée par le directoire du Nord, d'initier aussi des marchands : il en parla au baron de Steinheil, qui lui représenta que la chose était impossible, que nos marchands étaient des ignorans. (Déposition de Ryléieff et de Steinheil.)

koff, le prince Odoïevsky, le prince Schépine-Rostovsky, Guillaume Küchelbecker, Torson et Arbouzoff, officier du bataillon de marine de la garde. C'était par ce dernier (1) que Ryleïeff agissait sur l'esprit de quelques jeunes officiers de ce bataillon qui n'étaient membres ni de la société du Nord, ni de celle du Midi, et qui n'en formaient pas non plus une particulière, mais qui se plaisaient à se réunir pour censurer avec amertume, dans leurs entretiens, la marche du gouvernement, pour exalter la constitution des Etats-Unis d'Amérique et pour se livrer à la vaine chimère de l'établissement d'une république en Russie. Ces réunions, d'ailleurs peu fréquentes, étaient présidées par Arbouzoff et par Zavalichine, autre jeune officier de marine, récemment revenu d'un voyage de long cours. Celui-ci avait persuadé à ses compagnons qu'il appartenait *à un ordre mystérieux et universel de la restauration*, qui comptait parmi ses membres les hommes les plus marquans de tous les pays, et dont le but était la réforme de tous les gouvernemens d'Europe et d'Amérique; il ajoutait qu'il avait porté les statuts de cet ordre (lesquels, d'après l'opinion de Ryleïeff qui en avait pris lecture, étaient

(1) Pour agir sur l'esprit d'Arbouzoff lui-même, et avant de l'initier, Ryléjeff s'était servi de l'intermédiaire de Nicolas Bestoujeff.

conçus dans un esprit équivoque, moitié monarchique, moitié républicain, à la connaissance de feu l'Empereur ALEXANDRE, en sollicitant son autorisation pour former une institution semblable en Russie. Il n'en trouvait pas moins, suivant la déposition de l'enseigne de vaisseau Belaïeff aîné, que le grand obstacle aux changemens qu'il avait projetés, serait toujours dans l'EMPEREUR et dans les membres de SON AUGUSTE FAMILLE; aussi penchait-il d'abord pour leur déportation hors de l'Empire; mais ensuite, et lui et surtout Arbouzoff déclarèrent qu'il valait mieux les exterminer tous. Cette idée commença par épouvanter les autres; cependant peu-à-peu ils s'habituèrent à l'envisager de sang-froid. C'est ainsi qu'on les préparait à devenir les instrumens d'une société secrète qu'ils connaissaient à peine, du moins Arbouzoff ne leur en avait-il parlé que d'une manière très vague. (1)

(1) L'un d'eux (Divoff) s'efforça de se montrer plus altéré de sang qu'Arbouzoff et que Zavalichine; il convient lui-même de cette *démence*. Zavalichine prétend que ses discours et sa conduite n'étaient, du moins dans l'origine, que l'effet d'un artifice suggéré par les meilleures intentions; que dès sa première jeunesse, en lisant les Saintes Écritures, il crut avoir des révélations mystérieuses qui l'appelaient à ramener le règne de la vérité, et que ce fut à cette époque qu'il conçut l'idée *d'un ordre de la Restauration*. « Je n'avais d'abord, c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même, d'autre » but que le triomphe des vérités de la foi; mais après avoir » visité l'Angleterre et la Californie, j'associai des vues poli» tiques à ce but primitif; je voulais opérer une contre-révo» lution en Espagne sans allumer la guerre; je voulais aussi

Ce fut à-peu-près vers la même époque, c'est-à-dire dans le cours de l'année 1825, que les membres du directoire du Nord firent

---

» sous le prétexte de former de nouveaux états républicains
» dans d'autres parties du monde, attirer hors d'Europe ces
» hommes d'un esprit turbulent qui ne desirent que des chan-
» gemens et des troubles. Je portai les statuts de *l'ordre de*
» *la Restauration*, que j'avais calqués sur ceux de l'ordre
» de Malte, à la connaissance de l'EMPEREUR ALEXANDRE. SA
» MAJESTÉ loua mon zèle, mais ne voulut pas agréer mon projet,
» ce qui m'affligea vivement. Peu après, ayant eu le malheur
» de me lier *avec ce perfide scélérat de Ryléeff*, j'appris l'e-
» xistence d'une société secrète, ennemie du gouvernement ;
» mais l'EMPEREUR était alors à Varsovie, et poussé par un fol
» amour-propre je ne voulus employer aucun intermédiaire pour
» Lui tout découvrir. Je tâchai en attendant de recueillir plus
» de détails sur cette société, par d'autres intermédiaires ;
» et je me permis dans ce dessein des propos qui ne s'accor-
» daient ni avec mes sentimens, ni avec mes intentions, et qui
» ont maintenant tourné à ma perte : je parlais de *l'ordre de*
» *la Restauration* comme s'il existait déjà, j'en montrais les
» statuts, non pas ceux que j'avais présentés à feu l'EMPEREUR,
» mais des statuts tout-différens que j'avais rédigés à cet effet.
» Cependant, en voulant abuser les autres, j'ai été moi-même
» la première victime de mes propres déceptions. Mes opini-
» ons s'étaient insensiblement altérées, mon cœur se souillait
» et je n'y voyais pas de tâches. Enfin je cherchai à me per-
» suader et je me persuadai réellement, que les vues de Ry-
» léeff pouvaient être pures, et que dans tous les cas le rôle
» de dénonciateur était odieux. » A la suite des aveux de Zavalichine qui viennent d'être cités, Arbouzoff, Bélaïeff et Divoff déclarèrent qu'il leur avait lu avec extase des vers qu'il prétendait avoir composés et qui étaient remplis des plus atroces calomnies contre feu l'EMPEREUR ALEXANDRE. Zavalichine convient de leur avoir lu ces vers, mais assure qu'il n'en était pas et qu'il en ignorait l'auteur. Il ajoute, que dans l'ardeur des passions qui marquèrent l'époque de son criminel égarement, il était prêt à proférer tous les blasphèmes et à répéter ceux des autres.

la connaissance du capitaine Yakoubovitch qui revenait de Géorgie. Alexandre Bestoujeff lui dévoila l'existence de la société secrète et lui proposa d'en faire partie, proposition que Yakoubovitch ne parut pas entièrement agréer. « Je ne veux appartenir à aucune société, » » dit-il, » car je n'aime pas à me faire con- » duire par les autres. *Je frapperai mon* » *coup:* vous en profiterez comme vous l'en- » tendrez; quant à moi, je tâcherai d'en- » traîner les troupes, ou si je ne réussis pas, » je me brûlerai la cervelle, la vie m'est à » charge. » Par ces mots, *je frapperai mon coup*, Yakoubovitch entendait le meurtre de l'Empereur Alexandre, et assura que cette détermination lui était inspirée par un sentiment de vengeance personnelle, qu'il avait nourri pendant huit années consécutives. Exclu d'un régiment des gardes en 1817, pour la part qu'il avait prise à un duel malheureux, il donnait son expulsion pour motif à cette incroyable perversité. Dans les aveux qu'il a faits devant la Commission, Yakoubovitch prétend n'avoir jamais sérieusement songé à assassiner feu l'Empereur, et n'avoir voulu qu'étonner ses complices par un acharnement sans exemple et une audace sans bornes. Mais ceux-ci étaient loin de mettre ses intentions en doute, et soit par un reste de bons sentimens, soit dans l'intérêt de leurs propres entreprises, ils s'efforcèrent de le détourner *d'un acte inutile et même préju-*

diciable. (1) Ryléieff, qui plus tard dit à Troubetzkoy: « on pourrait *lâcher* Yakoubovitch, » mais quel bien en résulterait-il? » le conjura à genoux d'attendre pour le moins un mois ou deux, le menaçant, en cas de refus, de le tuer ou de le dénoncer au gouvernement. Yakoubovitch répondit qu'il cédait à ces instances, et qu'il ajournerait l'accomplissement de son dessein à l'époque des manœuvres ou de la fête de Peterhof. Il prolongea ensuite ce délai; enfin il l'étendit jusqu'au mois de Mai 1826, ou même indéfiniment. L'un des prévenus (le baron de Steinheil) apprit de Ryleïeff que lorsqu'on annonça à Yakoubovitch la mort de l'Empereur Alexandre, il grinça des dents dans sa rage de ne pouvoir désormais consommer le crime qu'il avait médité. (2) Son projet était connu même hors de Pétersbourg. Vers la fin de Septembre 1825, Nikita Mouravieff l'avait révelé à Moscou aux généraux-majors von Viesen et Michel Orloff. Ceux-ci et Mouravieff lui-même s'accordaient à penser qu'il fallait employer tous les moyens possibles pour

---

(1) Déposition d'Alexandre Bestoujeff.

(2) Ryléieff, interpellé sur cette particularité, déclara à la Commission que Yakoubovitch s'était élancé dans sa chambre en s'écriant : « *l'Empereur est mort; c'est vous autres qui me l'avez arraché!* »

empêcher Yakoubovitch de l'exécuter, et dans un cas extrême le dénoncer au gouvernement. Orloff semblait d'ailleurs ajouter peu de foi à cet avis; il n'y voyait qu'un artifice pour le ramener lui-même au sein de la société, sous prétexte de prévenir, par son influence, les forfaits et les malheurs. La nouvelle du dessein de Yakoubovitch fut communiquée au prince Serge Troubetzkoy à Kieff par le colonel von Briegen; elle parvint également au *Comité* de Vassilkoff, car Serge Mouravieff citait aussi Yakoubovitch en parlant de ceux qui étaient désignés pour instrumens du régicide. (1)

Pendant l'automne de cette même année 1825, un autre personnage, (le lieutenant-colonel Batenkoff) d'un caractère tout différent, mais étranger, comme Yakoubovitch, à la société du Nord, quoiqu'au fait des vues de ceux qui la dirigeaient, contracta accidentellement des relations d'amitié avec Ryleïeff et Alexandre Bestoujeff. Ryleïeff se décida à mettre Batenkoff au nombre de ses principaux auxiliaires. Bestoujeff assure que lui, au contraire, s'en méfia longtems et qu'il ne voyait dans la conformité de ses discours avec les leurs *qu'un moyen de les sonder*. Néanmoins, causant un jour avec lui de ce qui pourrait se faire en Russie sous une

(1) Déposition du colonel Tissenhausen.

autre forme de gouvernement, il ajouta : *il existe 20 à 30 hommes résolus qui seraient prêts à tout pour assurer un changement de cette nature.* — « *Je me croirais indigne du nom de Russe*, répliqua Batenkoff, *si je ne m'unissais à eux.* » Peu après, Ryleïeff étant venu voir Bestoujeff, s'était écrié : *comme vous avez été injuste en soupçonnant Batenkoff, il est des nôtres.* Depuis ce moment, ils avaient traité Batenkoff comme leur plus intime complice, ne lui cachant ni leurs espérances, ni leurs desseins, du moins leur dessein principal : celui de changer le gouvernement ; mais ils réussirent, à ce qu'il paraît, à le tromper sur les forces et les moyens de la société. Batenkoff assure n'avoir d'abord cherché qu'une récréation dans les entretiens de Ryleieff et de Bestoujeff ; il y voulait briller par son esprit et par la hardiesse de ses conceptions ; mais ensuite, après la perte d'un emploi avantageux au conseil des colonies militaires, entraîné malgré lui par un concours imprévu de circonstances et cédant à l'impulsion d'un amour-propre blessé, il partagea leurs coupables désirs et peu-à-peu s'associa même à leurs plans, surtout lorsqu'il eut fait connaissance avec le prince Serge Troubetzkoy. Les aveux de Batenkoff prouvent d'ailleurs que son imagination, plutôt inquiète que vive, une haute opinion de ses talens et ses succès mêmes dans la carrière du ser-

vice public, l'avaient toujours porté aux combinaisons mystérieuses et aux mouvemens d'une ambition sans frein. Avant de se lier avec Ryleieff et Bestoujeff, reflèchissant un jour pendant un voyage aux moyens dont le gouvernement pourrait se servir pour repousser les tentatives des sociétés secrètes, ennemies de son pouvoir, et jugeant qu'il devrait employer à cet effet d'autres associations formées sous ses propres auspices, il imagina le plan d'une société secrète, *dirigée contre le gouvernement*. Sans doute Batenkoff supposait à celle, dont il favorisa depuis les projets, toute la puissance qu'il destinait à la sienne. Lui-même, il déclare qu'à ses yeux Rylejeff n'était que l'agent des vrais et invisibles moteurs d'une association dont il plaçait le centre au quartier-général de la seconde armée. Néanmoins, il voulait tirer parti de ses liaisons avec les conjurés de Pétersbourg pour réformer, d'après ses propres idées, la société existante, et, en cas de non-réussite, pour l'anéantir, en faisant divulguer par ses connaissances (1) le secret du complot et en citant le prince Troubetzkoy, comme l'un des conspirateurs. *Je ne me doutais pas*, ajouta-t-il, *que déjà je fusse au milieu*

(1) Il y destinait les visites et les félicitations du jour de l'an.

d'eux. Les événemens ne tardèrent pas à démontrer que ses calculs étaient aussi erronés que coupables. De jour en jour, Batenkoff se voyait entraîné plus avant dans sa complicité avec les factieux : il s'était borné dans le principe à concourir à leurs vues par l'accord de ses opinions ; bientôt il en vint à des conseils où quelquefois, néanmoins, on retrouvait de la modération et du sens. C'est ainsi, qu'entendant un jour discuter la question du pillage et des massacres et quelqu'un (Alexandre Bestoujeff, suivant le prince Troubetzkoy) ayant dit : *on pourra bien aussi pénétrer dans le palais*, Batenkoff répliqua avec chaleur : *Dieu nous en préserve ! le palais doit être, dans tous les cas, la garantie sacrée de la sureté générale.* Mais souvent aussi par d'autres discours, comme nous le verrons plus loin, il excitait les conjurés à agir. Ceux-ci le considéraient comme un de leurs plus utiles appuis, car s'abusant à leur tour, ils lui attribuaient, sur des personnages marquans dans l'État, une influence qu'il n'eut jamais. Dans cette persuasion, leur premier soin fut de flatter son excessif amour-propre. Chacune de ses paroles leur semblait récéler quelque pensée profonde. Il lui arriva un jour de dire en plaisantant, qu'il aurait voulu être dans le commerce, pour se placer *à la tête* du corps des négocians et élever cette dignité au niveau de celle du *lord-maire*. *Vous voulez*

être nos têtes, Messieurs, reprit aussitôt Yakoubovitch. *Soit ; mais laissez-nous être vos bras.*

L'arrivée de ce Yakoubovitch à Pétersbourg, ses discours et son dessein avoué, produisirent une forte impression sur Ryleieff, qui à cette époque présidait le *Directoire* du Nord. *Ils allumèrent*, suivant l'expression d'Alexandre Bestoujeff, *un feu qui couvait sous la cendre;* quoique auparavant Ryleieff eut déjà émis la supposition que la société agirait à la mort de l'Empereur ALEXANDRE, *ou même plutôt, si elle se trouvait en mesure de le faire*, mais alors, peut-être aussi d'après les nouvelles du Midi, il signala la possibilité de commencer l'œuvre dès le mois de Mai 1826, et même encore avant. *Attendez le retour de l'*EMPEREUR (de Taganrog) *et nous ferons quelque chose*, répondait-il à la question: *que faites-vous?* dont Poustchine avait chargé pour lui le baron de Steinheil, nouveau membre de la société, arrivé de Moscou à Pétersbourg au mois de Septembre 1825, et qu'avait principalement poussé à son affiliation, il en convient lui-même, une ambition déçue *et le dépit de se voir négligé, oublié.* Parmi les conjurés, Steinheil était un de ceux qui s'aveuglaient le moins; aussi Ryleieff lui disait-il: « dans la 2de armée, « ils veulent la démocratie; c'est une folie, « la chose est impossible: nous ici, nous

« voulons une monarchie limitée. » D'autre part, ce même Ryleieff, et à-peu-près vers la même époque, observait, en présence de Batenkoff, que dans les monarchies il ne pouvait exister de grands caractères, que les bons gouvernemens n'étaient connus qu'en Amérique; que l'Europe entière, l'Angleterre y comprise, gémissait dans l'esclavage, et que la Russie donnerait l'exemple de l'affranchissement. Mais quand on en vint (1) à la question de savoir, « ce que l'on ferait au cas que « l'EMPEREUR rejetât les conditions qui lui se« raient proposées, et si l'on pouvait, d'après « l'antécédent de l'Espagne, se fier à un con« sentement arraché par la force. » Ryleieff répartit: « Ceux du Midi ne veulent pas de « monarchie, *leur opinion est également* « *la nôtre*: ils se chargent de plus, *de se* « *défaire* de l'EMPEREUR à la première oc« casion. » Alexandre Bestoujeff déclare encore, que Ryleieff et Obolensky, *apparemment d'après les instigations du Sud*, avaient aussi parlé de l'extermination de toute la Famille IMPÉRIALE. Bestoujeff se rangea à leur avis, mais il assure *que son acquiéscement ne fut pas sincère et qu'il insista, de même que Yakoubovitch, sur la nécessité de réunir au moins* 10 *assassins pour cette entreprise, croyant qu'il serait im-*

(1) Déposition d'Alexandre Bestoujeff.

possible de trouver autant de monstres, et que c'était le moyen de détourner le coup qui menaçait une tête sacrée. J'étais un vociférateur, poursuit-il, *et non un scélérat; tout en me proposant pour un crime affreux, j'étais persuadé que Ryleieff ne se résoudrait pas à m'employer. Il savait trop bien qu'il fallait des hommes purs pour agir sur le soldat.* Les dépositions de Torson sont à-peu-près les mêmes; mais dans le nombre de ces faits, il en est dont Ryleieff ne convient pas. Il ne connaissait même pas avec certitude, assure-t-il, la résolution prise par la société du Midi de faire périr l'Empereur Alexandre et Son Auguste Famille; il regardait en effet le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, comme préférable à tous les autres, mais son intention était de conserver *pour un tems* les formes monarchiques à la Russie qu'il aurait simplement divisée en grandes provinces semblables aux Etats de la Fédération Américaine; il n'accordait d'ailleurs à sa société que le droit de détruire l'ordre de choses existant, et non celui d'en créer un nouveau sans le concours des représentans de la nation (cette idée était vivement combattue par Pestel); enfin à la question «*que faire, si l'Empereur n'accepte* «*pas nos conditions?*» il avait répondu: «*ne pourrait-on pas le déporter,*» et cette opinion ayant été partagée par Troubetzkoy, Nikita et Mathieu Mouravieff, Obolensky, et

Nicolas Tourguéneff, il avait été personnellement chargé par le *Directoire* de préparer, à l'aide de quelques officiers de marine affidés, les moyens de faire servir à la déportation la flotte de Cronstadt. Ryleïeff parla de cette commission à Torson, et sur l'observation de celui-ci que le moyen était risquant et qu'il vaudrait mieux laisser la Famille Impériale dans le palais même et sous bonne garde, il répliqua : *non, à Pétersbourg, cela ne se pourrait pas, mais peut-être à Schlusselbourg ; en cas de soulèvement nous aurions un exemple à suivre : on sait ce qui s'est passé lors de la révolte de Mirovitch* (1).

La nouvelle qui plongea dans la douleur tous les bons Russes et tous les hommes bien pensans en Europe, produisit sur les conspirateurs un effet différent, mais sans leur inspirer de joie ; car l'événement sur lequel ils fondaient leur espoir, ne servit qu'à démontrer leur impuissance. Ils apprirent tout ensemble (le 27 Novembre) et la mort de feu l'Empereur et l'existence du Manifeste par lequel Sa Majesté avait désigné l'héritier du trône, et la prestation du serment de fidélité à Mgr. le Grand-duc Constantin par tous les habitans de la capitale (2). Les con-

(1) Propre déposition de Ryléieff.

(2) Le prince Obolensky envoya demander le même jour à

jurés ne cachèrent pas dans leurs réunions le profond dépit qu'ils en éprouvaient. En parlant aux deux Bestoujeff (Alexandre et Nicolas), Batenkoff s'exprima en ces termes: l'*occasion qui nous a échappé, ne se présentera plus d'ici à 50 ans. S'il y avait eu de bonnes têtes au Conseil-d'Etat, la Russie aurait à la fois prêté serment aujourd'hui à un nouveau souverain et à des lois nouvelles. Maintenant tout est perdu pour nous et sans retour* (1). Au dépit vint se joindre la crainte de voir la société détruite. Troubetzkoy avait d'abord dit: « ce n'est point un si grand malheur: il faut « seulement se préparer à seconder ceux « du midi, s'ils se soulèvent; » cependant, avec les autres membres principaux, il opina pour la suppression de la société jusqu'à des tems plus opportuns. A cette même séance, Batenkoff, parlant du serment prêté le 27 Novembre, ajouta: « qu'il est aisé d'opérer « un changement en Russie! il suffit de dis- « tribuer quelques imprimés d'oukases du Sé- « nat. Mais la Russie ne comporte pas d'autre « gouvernement que la monarchie. Les seu- « les prières de la messe (les prières pour

---

Alexandre Mouravieff, enseigne au régiment des chevaliers-gardes, si l'on pouvait compter sur ce régiment pour une révolte. Mouravieff répondit que c'était un projet insensé.

(1) Il répéta depuis à-peu-près les mêmes paroles à Steinheil.

« la Famille Impériale) y rendent la répu-
« blique impossible. La monarchie limitée est
« nécessaire, ne fût-ce que pour la transi-
« tion. » Sur l'observation qu'un monarque conquérant pourrait toujours convertir une autorité limitée en un pouvoir absolu, il répliqua : « on peut y rémédier. Pourquoi appe-
« ler les hommes au trône : n'avons-nous pas
« deux IMPÉRATRICES et plusieurs GRANDES-
« DUCHESSES. »

Les directeurs de l'association du Nord, Ryleieff, le prince Troubetzkoy, le prince Obolensky et leurs plus intimes conseillers, ne s'arrêtèrent pas longtems à l'idée de la suppression définitive, ni même temporaire de leur société. Ils ne tardèrent pas à apprendre que Mgr. le CÉSARÉVITCH était inébranlable dans sa résolution de ne point accepter la couronne, et cette nouvelle ranima leurs espérances. Ils se flattèrent de tromper une partie des troupes et du peuple, en leur persuadant que le Grand-Duc CONSTANTIN n'avait pas renoncé au trône, de les soulever sous ce prétexte et de renverser à la faveur de cette insurrection le gouvernement et l'ordre établi. « Pour con-
« cilier les opinions, c'est Ryleieff qui parle,
« nous résolûmes (c. à. d. lui, Obolensky,
« Alexandre Bestoujeff et Kahovsky, en leur
« propre nom et en celui de tous les mem-
« bres de leurs *sections*) de nommer le prince
« Troubetzkoy chef absolu ou dictateur,

« quoique l'un de nous, Alexandre Bestou-« jeff, trouvât ce titre ridicule. Dès ce mo-« ment, le prince Troubetzkoy seul dirigea « toutes les mesures. » Mais le prince Troubetzkoy assure, au contraire, que Ryleieff était l'âme de la conspiration, qu'il réglait tous les projets, toutes les opérations de ses complices, et qu'il se bornait à employer le nom du prétendu dictateur. (1) Cependant Troubetzkoy n'en agissait pas moins de son côté. Le 8 Décembre, il tint conseil avec Batenkoff sur les mesures à prendre pour accomplir une révolution, et sur le mode de gouvernement futur de l'Etat. Ils adoptèrent à cet effet le plan qui suit, proposé par Batenkoff, si l'on peut appeler du nom de plan des projets sans liaison, sans base, et qui ne s'accordaient ni avec la situation de la Russie, ni avec aucune idée saine sur l'organisation des corps politiques.

Les factieux devaient profiter de l'occasion :

---

(1) Ryléieff a déclaré, dans ses derniers interrogatoires, que cette assertion n'était pas tout-à-fait exacte ; que le prince Troubeztkoy avait pris l'initiative sur plusieurs points, et que s'il le surpassait (lui Ryléieff) en prudence, il l'égalait en activité pour les intérêts de la conspiration. « Au surplus, ajoute Ryléieff, je me reconnais pour « l'auteur principal des événemens du 14 Décembre ; je pou-« vais tout arrêter ; et j'ai donné aux autres le fatal exemple « d'une criminelle ardeur. Si quelqu'un a mérité un sup-« plice, qu'exige peut-être le bien futur de la Russie, c'est « moi, malgré mon répentir et le changement absolu qui « s'est opéré dans ma manière de voir. »

1°. Pour établir, après avoir arrêté l'action du pouvoir existant, *un gouvernement provisoire* qui aurait ordonné dans les provinces la formation de chambres chargées d'élire des députés.

2°. Pour travailler à l'établissement de deux chambres *législatives*, dont l'une, la chambre haute, devait être composée de membres à vie. (Batenkoff avait désiré les rendre héréditaires.)

3°. Pour faire servir à l'exécution de ces desseins les troupes qui refuseraient de prêter serment à VOTRE MAJESTÉ, en prévenant tout excès de leur part, mais en tâchant d'augmenter leur nombre.

Plus tard, et pour donner des garanties à la monarchie constitutionnelle, il devait être procédé :

A la formation de chambres de provinces, qui eussent été autant de législatures locales ;

Au changement des colonies militaires en garde nationale ;

A la remise de la citadelle de Pétersbourg entre les mains *de la municipalité*, citadelle que Batenkoff appelait par cette raison *le Palladium des libertés russes*, et où devaient aussi être placés le conseil municipal et la garde civique ;

A la proclamation de l'indépendance des universités de Moscou, de Dorpat et de Vilna.

Après avoir développé ces vues, Batenkoff

observa à Troubetzkoy, que si toutes les troupes refusaient de prêter serment et que Mgr. le Césarévitch se decidât en ce cas à venir à Pétersbourg, le changement projeté deviendrait inexécutable; qu' ainsi les conspirateurs devraient plutôt se partager, et les uns proclamer Empereur Mgr. le Grand-Duc Constantin, les autres se déclarer pour Votre Majesté. Si la balance penchait pour les premiers, il devait, selon lui, résulter de deux choses l'une: ou Votre Majesté consentirait au changement des institutions publiques existantes en Russie et à l'établissement d'un gouvernement provisoire, ou bien, Sire, Vous ajourneriez Votre avènement au trône et alors les conjurés, déclarant que cet ajournement est une abdication, proclameraient Empereur Votre Auguste Héritier, Mgr. le Grand-Duc Alexandre.

Le prince Troubetzkoy répondit qu'ils ne pourraient probablement rallier qu'un petit nombre de troupes à leur cause (1), et que parmi les officiers supérieurs aucun ne voudrait prendre part à l'entreprise. *Dans ce cas il ne faut plus y songer*, répliqua Batenkoff.

Mais tout en concertant entr'eux ces plans subversifs, ils ne s'entendaient pas ou ils se

(1) Au dire de Ryléieff, Troubetzkoy s'était figuré dans le commencement, qu'il suffirait d'un seul régiment pour obtenir un plein succès.

trompaient l'un l'autre sur beaucoup de points. Troubetzkoy et ses adhérens désignaient Batenkoff aux fonctions de secrétaire-général du gouvernement provisoire, tandis que lui se préparait à en être un des membres, et que dans cet espoir, déjà il s'abandonnait à toutes les illusions d'une ambition sans bornes, à l'idée de devenir un *personnage historique*. Nommé membre de ce gouvernement, il voulait s'associer un prélat et plus tard le prince Serge Troubetzkoy. « *Alors*, dit-il, « *assuré de la majorité*, (il se flattait de « dominer Troubetzkoy) *j'aurais dirigé l'E-* « *tat et converti le gouvernement provi-* « *soire en régence pendant la minorité* « d'Alexandre II. » Batenkoff présumait encore, d'après les ouvertures de Troubetzkoy, que le serment prêté par Votre Majesté à Mgr. le Césarévitch serait considéré comme une renonciation au trône, et, *d'après ce qu'il avait entendu dire à Ryleïeff*, que peut-être, au moment de l'explosion révolutionnaire, on attenterait à la vie de Votre Majesté. « *Ensuite*, continue Batenkoff, *après avoir* « *affermi graduellement mon autorité*, « *après m'être fortifié par l'établissement* « *d'une aristocratie héréditaire et par les* « *liens que j'aurais formés avec elle, je* « *voulais régler ma marche selon les cir-* « *constances. Mais si l'*Empereur *eut ac-* « *cepté nos conditions, je me serais ran-* « *gé sous sa bannière et je n'aurais pas.*

« *accepté de fonctions dans le gouverne-*
« *ment provisoire. Au demeurant, je n'ai*
« *jamais été bien sûr qu'une entreprise quel-*
« *conque s'exécutât* (1).

Déjà, néanmoins, d'autres en préparaient l'exécution. Chez Ryleieff, comme au lieu désigné pour un rendez-vous général, arrivaient de toutes parts des conjurés avec des plans, des propositions, ou pour prendre les ordres des *Directeurs*. Pendant ces derniers jours, on voyait dans leurs conciliabules s'allier, par un bizarre mélange, la légéreté à la soif du sang; on voyait à côté d'une turbulente opposition aux autorités légitimes, une obéissance passive à l'autorité inconnue qu'ils croyaient avoir choisie. Le 12 Décembre, d'après la déclaration d'un témoin oculaire, membre de la société, (le baron de Steinheil) se rendirent chez Ryleieff, le prince Troubetzkoy, les Bestoujeff, (Nicolas, Alexandre et Michel,) Obolensky, Kahovsky, Arbouzoff, Répine, le comte Konovnitzine, le prince Odoievski, Suthoff, Poustchine, Batenkoff, Yakoubovitch, Stchépine-Rostoffski, mais pas tous ensemble; les uns entraient,

(1) Batenkoff songeait aussi à proposer la couronne au Grand-Duc MICHEL et à l'Impératrice ELISABETH. Le baron Steinheil avait conçu et exprimait à ses compagnons la même idée, *dans l'espoir que l'Impératrice Elisabeth n'ayant pas d'enfans, consentirait de son vivant même à l'établissement d'une république.*

d'autres sortaient. Nicolas Bestoujeff et Arbouzoff répondaient des marins de la garde; Bestoujeff, officier au régiment de Moscou, répondait aussi de sa compagnie, mais faiblement; Répine commença d'abord par se rendre garant d'une partie du régiment de Finlande, plus tard il ne voulut répondre que de quelques officiers, ajoutant qu'aucun de ceux qui devaient prendre part à la révolte, ne serait en état d'entraîner ce régiment; le prince Odoievski se bornait à répéter avec l'accent d'un pitoyable enthousiasme: *Nous mourrons, avec quelle gloire nous mourrons.* Alexandre Bestoujeff et Kahovski se montraient *ardens terroristes*, prêts à commettre les plus horribles crimes. Le premier avoue ces paroles: *je passe le Rubicon et je sabre tout sur mon passage.* Mais il proteste que ce n'était qu'une vaine *bravade* et un abus de mots. Kahovski s'écriait: *nous ne ferons rien avec ces philantropes: il s'agit simplement ici de massacrer: voilà tout. Si l'on n'y consent pas, je cours me dénoncer moi-même.* A ces mots Steinheil recula d'épouvante. Ryleieff lui dit: « *ne crains rien: je le mène à mon gré et saurai le contenir.* Cependant, le lendemain, Ryleieff, en présence d'Obolensky, de l'aîné des Poustchine qui venait d'arriver de Moscou, et d'Alexandre Bestoujeff, dit à Kahovski en l'embrassant: *cher ami! tu es seul sur cette terre, tu dois te sacrifier pour la*

société ; assassinez l'Empereur. Au même moment tous les autres le pressèrent aussi dans leurs bras. Kahovski promit d'obéir. Il voulait, le 14, travesti en officier des grenadiers du corps, pénétrer dans le palais ou attendre sur un des perrons le passage de Votre Majesté ; mais ensuite, il déclina la proposition, prouvant qu'elle était inexécutable, ce dont tous les autres convinrent également. (1)

Dans la soirée du 13, leur réunion fut non moins nombreuse et accompagnée du même

---

(1) Telle est la déposition du prince Obolensky, qui ajoute néanmoins *que tout cela se passa dans un moment d'exaltation.* Voici les explications de Ryléieff: *Primitivement*, dit-il, *je me suis plus d'une fois opposé à ce que Kahovski attentât aux jours de l'Empereur Alexandre, j'ai même eu de vifs débats avec lui à ce sujet, tout en cherchant à le calmer par l'assurance qu'en cas de besoin, la société n'emploierait point d'autre bras que le sien pour porter ce coup. Mais ce jour-là, soudainement alarmé de la possibilité d'une guerre civile, je pensai que pour la prévenir, il fallait sacrifier la vie de l'Empereur.* Kahovski dit, au contraire, que Ryléieff le destinait à un attentat de ce genre, et que lui s'y refusait; que, du reste, Ryléieff et Alexandre Bestoujeff exaltaient particulièrement l'abnégation des individus qui, faisant à la société le sacrifice non seulement de leur vie, mais de leur honneur, consentiraient à exterminer toute la Famille Impériale, et à nier ensuite, à l'heure même du supplice, qu'ils fussent affiliés à la société. Ils nommaient ces individus *les dévoués purs*. Néanmoins, dans les confrontations, Kahovski a avoué qu'Alexandre Bestoujeff l'avait engagé, lorsqu'ils s'étaient trouvés tête-à-tête, à ne pas exécuter la commission que Ryléieff lui avait donnée le 13 Décembre.

désordre. Tous parlaient, presqu'aucun n'écoutait. Le prince Stchépine-Rostovski étonnait ses complices par un flux de vaines paroles; Kornilovitch, à peine de retour dans la capitale, soutenait que 100,000 hommes étaient prêts dans la 2de armée; Alexandre Bestoujeff répondait aux objections du jeune Poustchine (du régiment des pionniers à cheval.) *Au moins aurons-nous une page dans l'histoire. — Sans doute*, répliqua Poustchine, *mais cette page la souillera et nous couvrira de honte.* Le baron Steinheil, convaincu de plus en plus de la nullité des moyens de l'association, d'ailleurs père de famille et par là même plus effrayé qu'un autre des suites probables d'un mouvement révolutionnaire, ayant interpellé Ryleieff en ces termes: *est-il possible que vous songiez à agir?* celui-ci répartit: *Oui, sans doute; oui, nous agirons.* Il dit encore au prince Troubetzkoy qui commençait à témoigner des craintes: *Il faut mourir de manière ou d'autre, nous sommes tous voués à la mort.* Il ajouta, en montrant la copie de la lettre que le sous-lieutenant Rostovtzoff avait adressée à VOTRE MAJESTÉ: *Vous le voyez, nous sommes trahis. La cour sait déjà beaucoup, mais pas tout, et nos forces sont encore suffisantes. Les fourreaux sont brisés*, dit un autre, *nous ne saurions cacher nos sabres.*

Au milieu de ces colloques, de ces débats, de ces exclamations, se firent entendre

de nouveau des propositions horribles. On parla, mais d'après ce qu'assurent les conjurés, seulement en passant, de l'extermination de toute la Famille Impériale. Quant à la vie sacrée de Votre Majesté, un attentat contre elle était considéré comme une nécessité, par le prince Obolensky, par Alexandre Bestoujeff et enfin par le prince Troubetzkoy, leur dictateur, (1) qui les engageait en même temps à épargner le Grand-Duc Alexandre et à le proclamer Empereur. Troubetzkoy ne fait pas l'aveu explicite de ce vote, mais il ne le nie pas non plus, déclarant qu'il ne saurait se rendre compte à lui même de ses actions ni de ses discours, *vû qu'il était hors de ses sens et que, par ce motif, il n'ose point qualifier de calomnies les révélations de ses complices.* Yakoubovitch (2) dans un moment où les conjurés se trouvaient réunis au nombre de cinq, proposa de tirer au sort à qui d'entr'eux assassinerait Votre Majesté. Tous gardant le silence, il dit: *Quant à moi, je ne m'en charge point. J'ai un bon coeur. J'ai voulu me venger, mais je ne puis devenir assassin de sang froid.* (3)

---

(1) Déposition de Steinheil.

(2) Déposition de Troubetzkoy et de Ryléieff.

(3) S'il faut en croire Ryléieff, Arbouzoff seul ajouta qu'il n'y avait rien de plus facile que de tuer l'Empereur à la sortie du palais. Yakoubovitch fit aussi la proposition de

Quelques conjurés conseillèrent de se borner à arrêter VOTRE MAJESTÉ et toute SON AUGUSTE FAMILLE. Steinheil cita pour exemple la révolution de 1809 en Suède. Ryleieff termina les débats en disant, *que les circonstances montreraient ce qu'il y aurait à faire.* Toutefois il demanda la carte de Pétersbourg et le plan du palais d'hiver. Là dessus Alexandre Bestoujeff dit en riant: *la* FAMILLE IMPÉRIALE *n'est pas une épingle, elle ne se cachera pas, lorsqu'il s'agira de l'arrêter.* (1) Les conspirateurs savaient déjà posi-

forcer les cabarets, de permettre le pillage, d'enlever des bannières dans quelque église et de diriger des flots de populace effrénée sur le château Impérial. Mais dans le sein même de cette assemblée de rebelles, personne n'osa approuver cette proposition. Elle fut rejetée à l'unanimité. Telle est la déposition de Ryléieff. Yakoubovitch, tout en avouant ce fait, ajoute que dans la nuit suivante, à trois heures, il s'est repenti. Obolensky affirme que Ryléieff fut le premier à s'opposer avec chaleur à l'idée de forcer un seul cabaret pour enivrer les soldats.

(1) D'après les dépositions de Ryléieff, Troubetzkoy songeait également à l'occupation du palais, malgré le mot de Batenkoff. Jakoubovitch et Arbouzoff se chargeaient de l'entreprise. Ceux-ci le nient. *Mais*, ajoute Ryléieff, *nous voulions nous emparer seulement de la famille* IMPÉRIALE *et la tenir en charte privée jusqu'à la grande assemblée des députés, laquelle aurait statué sur le sort de tous ses membres. J'avoue cependant qu'il m'est venu en idée, que pour la sécurité du nouveau gouvernement, il aurait mieux valu les faire périr tous; mais je n'ai communiqué cette idée à personne, et plus tard je l'ai moi-même écartée, pour revenir à mes premières intentions.*

tivement que le lendemain, 14 Décembre, devait paraître le Manifeste de VOTRE MAJESTÉ sur Son avènement au Trône. Le premier procureur Krasnokoutzki, membre de l'association du Sud, les avait prévenus que le Sénat se réunirait à 7 heures du matin pour la prestation du serment. Dans la soirée du 13, Krasnokoutzki était venu chez le prince Troubetzkoy, et ne l'ayant pas trouvé, il s'était rendu chez Ryleieff. Celui-ci, de même que Kornilovitch, déposent, qu'après leur avoir communiqué la nouvelle, il ajouta: *faites ce que vous voulez.* Mais Krasnokoutzki ne convient pas de ce fait, et soutient qu'entendant dire autour de lui: *demain on prête serment, c'est notre signal!* il devina les intentions des conspirateurs pour la journée du 14 Décembre, voulut en faire part au gouvernement, et n'y renonça que parce qu'il crut impossible l'exécution de ces complots.

Les principaux agens avaient déjà communiqué leurs intentions aux simples membres de la société (1). Il fut résolu qu'on

(1) La veille, 12 Décembre, s'étaient réunis chez le prince Obolensky où se trouvait également Ryléieff, des officiers de différens régimens de la garde, le lieutenant Suthoff des grenadiers du corps, le sous-lieutenant Kojevnikoff du régiment Izmailovsky, le lieutenant baron Rosen du régiment de Finlande, l'enseigne prince Odoievsky de la garde à cheval, l'enseigne Arzybascheff et le lieutenant Annenkoff des chevaliers-gardes, le lieutenant Arbouzoff du bataillon

disposerait les soldats à la révolte, en exprimant des doutes sur la renonciation de Mgr. le CÉSARÉVITCH ; qu'avec le premier régiment qui se refuserait à prêter serment, on irait rejoindre le régiment le plus rapproché, et ainsi de suite en les entraînant tous l'un après l'autre (1) ; « *on devrait aussi* « *battre le tambour pour attirer le peu*» *ple* », dit le prince Troubetzkoy, en rappelant les paroles de Batenkoff. Il fut résolu en outre, qu'on réunirait devant le palais du Sénat toutes les troupes qu'on aurait gagnées, et que dans cette position on attendrait les mesures qui seraient adoptées par le gouvernement. Les conjurés, et surtout le prince Troubetzkoy, qui l'affirme lui-même, pensaient que VOTRE MAJESTÉ, loin d'employer la force contre les rebelles, renoncerait aussitôt à ses droits de souveraineté, et en-

---

des marins de la garde. Le prince Obolensky leur annonça que, par ordre du dictateur et du directoire, ils devaient s'efforcer, le jour qui serait fixé pour la prestation du serment, de soulever et de conduire sur la place du Sénat autant de soldats de leurs régimens que faire se pourrait ; et que s'ils n'y réussissaient pas, ils devaient se rendre sur les lieux au moins de leurs personnes.

(1) Batenkoff convient d'avoir dit à Jakoubovitch : « *pour-* » *quoi vous embarrasser du plan général de la société? Il* » *vous suffirait à vous autres braves d'exalter les soldats* » *au nom du Césarévitch, et de passer ensuite d'un régiment* » *à l'autre, au bruit du tambour. De cette façon, on peut* » *faire de grandes choses.*

trerait en négociation avec eux. Alors, ils auraient manifesté les vœux suivans :

1° Que des députés fussent convoqués de tous les gouvernemens ;

2° Qu'il fût publié à ce sujet un Manifeste du Sénat, dans lequel il serait dit que ces députés auraient à voter de nouvelles lois organiques pour le gouvernement de l'Empire.

3° Qu'en attendant, un gouvernement provisoire fût établi, et que des députés du royaume de Pologne fussent appelés, *afin d'adopter les mesures nécessaires pour la conservation de l'unité de l'Etat.*

Dans le cas où Votre Majesté prendrait la résolution d'inviter Mgr. le Césarévitch à se rendre à Pétersbourg, les conspirateurs voulaient exiger qu'un cantonnement leur fut assigné hors de la ville, pour y camper malgré l'hiver et y attendre l'arrivée de Son Altesse Impériale ; mais ils n'en devaient pas moins insister sur la convocation des députés, sous prétexte que leur présence serait également nécessaire, soit pour supplier le Césarévitch d'accepter la couronne, soit pour prêter à Votre Majesté un serment solennel. Finalement, supposé que Mgr. le Grand-Duc Constantin arrivât à Pétersbourg, ils espéraient faire croire à Son Altesse Impériale que toute cette in-

surrection n'était que l'effet du dévouement qu'on portait à sa personne (1).

Ce fut là, au dire du prince Troubetzkoy, le plan qu'ils se communiquèrent. Ryleieff se borne à déclarer que les troupes qu'ils auraient réussi à soulever, devaient se rendre sur la place du Sénat, et leur chef, le prince Troubetzkoy, *agir selon les circonstances;* qu'ils espéraient éviter l'effusion du sang et obtenir par l'entremise du Sénat, contraint d'appuyer leurs vœux, l'adhésion de VOTRE MAJESTÉ ou celle de Mgr. le CÉSARÉVITCH à une convocation de députés, *chargés de désigner le souverain et d'établir un gouvernement représentatif.* Ils se proposaient de leur soumettre le projet de constitution rédigé par Nikita Mouravieff. Le prince Obolensky ajoute que dans l'intervalle, le Sénat aurait été tenu d'instituer un gouvernement provisoire, composé de deux ou trois membres du Conseil d'État, et d'un membre de la société secrète, qui aurait rempli les fonctions de secrétaire-général de ce gouvernement; que

(1) Kahovsky affirme que Ryléieff avait l'intention de charger quelque membre de la société d'assassiner publiquement le Césarévitch, et de s'écrier aussitôt que ce meurtre avait été commandé par Votre Majesté. *De cette manière*, dit-il, *d'un coup nous les ferons périr tous les deux.* Ryléieff a déclaré que c'était une calomnie, et sa déclaration a été confirmée par Steinheil, Alexandre et Nicolas Bestoujeff, au témoignage desquels se référait Kahovsky.

le commandement des gardes aurait été confié à un chef de corps et à des chefs de division, choisis parmi les *individus particulièrement connus des conspirateurs*; et que la citadelle de Pétersbourg devait leur être livrée. En cas de non réussite, (le prince Troubetzkoy et Ryleieff l'affirment unanimement) ils voulaient évacuer la ville et chercher à propager l'insurrection (1).

Mais tel était leur aveuglement, du moins au début, qu'ils ne prévoyaient pas même la possibilité d'un échec. Dans la matinée du 13 Décembre, Batenkoff disait à Alexandre Bestoujeff: *il paraît que le succès n'est pas douteux* (2). Le baron Steinheil, quoique moins sujet aux illusions que les autres, s'était cependant mis à rédiger un Manifeste (3) qui portait: *que les deux Grands-Ducs* (VOTRE MAJESTÉ et Monseigneur le CÉSARÉVITCH) *ayant renoncé au trône et repoussant le rôle glorieux de père de la patrie, il lui appartenait à elle-même de se choisir un souverain, et qu'en conséquence le Sénat décrétait une convoca-*

---

(1) Kahovsky ajoute, que dans cette supposition Ryléieff avait résolu d'incendier la ville, mais ce dernier nie la vérité de cette assertion.

(2) Déposition d'Alexandre Bestonjeff.

(3) Voulant, dit-il, prouver à Ryléieff qu'il était aussi bon à quelque chose.

tion générale de députés de l'Empire, et dans l'intervalle, un gouvernement provisoire (1). De son côté, le prince Troubetzkoy nota sur un papier, qui a été trouvé chez lui dans la soirée du 14 Décembre, les points principaux d'un Manifeste qui devait annoncer, au nom du Sénat, la dissolution de l'ancien gouvernement et l'institution d'un gouvernement provisoire, chargé de convoquer des députés de toutes les provinces de Russie.

Quelques-uns des conjurés imaginèrent de transmettre dans d'autres lieux la nouvelle de leur entreprise. Jean Poustchine expédia, par l'intermédiaire du bureau de la Compagnie Américaine, (2) une lettre pour Moscou adressée au conseiller titulaire Séménoff. « Nous aurions « mérité à juste titre, y disait-il, le nom de « lâches si nous avions laissé échapper l'oc- « casion actuelle, qui est unique. Lorsque « tu recevras la présente, tout sera fini. Nous « sommes ici 60, et nous pouvons compter « sur 1500 soldats auxquels on persuadera « que le Césarévitch n'a pas renoncé au « trône. Adieu, donne-nous une larme si... »

(1) Ce projet de manifeste devait être porté au Sénat, en vertu des ordres du dictateur, par Ryléeiff, l'assesseur Jean Poustchine, et, selon la déposition de ceux-ci, par Batenkoff, qui cependant n'en convient pas.

(2) Ryléieff était directeur de ce bureau.

En terminant sa lettre, il chargeait Séménoff de la montrer aux généraux-majors von Viesen et Michel Orloff qu'ils croyaient peut-être, d'après leurs opinions et leurs liaisons antérieures, secrètement enclins à favoriser les vues de la société. Le prince Troubetzkoy paraît avoir eu la même pensée, (1) car, le 13, en chargeant d'une lettre pour Serge Mouravieff-Apostol, son frère Hippolite Mouravieff, il écrivit aussi au général Orloff par Svistounoff, officier des chevaliers-gardes. Ces lettres ne parvinrent point à leur destination. (2) Troubetzkoy déclare avoir seulement invité le général Orloff à se rendre à Pétersbourg, sans dire pour quelle raison, ajoutant néanmoins: *s'il doit arriver quelqu'événement, il se passera sans vous comme si vous étiez ici.* A l'en croire, il se serait décidé à écrire, dans la persuasion que même sans appartenir à la société, le général Orloff, par sa seule présence et la force de son caractère, serait parvenu à arrêter la fougue des autres membres, que lui,

(1) Un jour, en parlant de Pestel, Troubetzkoy dit: « *Il faudra envoyer Orloff à la seconde armée, et la puissance de Pestel s'évanouira. — Comment? Orloff serait-il donc des nôtres?* demanda Ryléieff. *Non,* répondit Troubetzkoy, *Orloff est gouverné par les Raëffsky, mais alors il sera des nôtres malgré lui.* »

(2) Mouravieff et Svistounoff les brulèrent en route, en apprenant les événemens du 14 Décembre.

dictateur, n'était plus en état de contenir. Il assure que le même motif, la conscience de sa faiblesse, l'avait porté un jour à solliciter de ses collégues la permission de retourner au 4me Corps *pour y organiser quelque chose*, quoiqu'il sut n'y avoir aucun complice, et qu'au lieu de s'y rendre directement, il eut l'intention de passer quelque temps à Moscou.

Plus les conjurés approchaient de ce moment fatal pour eux, et qu'ils avaient eux-mêmes marqué; plus quelques-uns montraient d'impatience et d'ardeur, et plus leur chef témoignait d'irrésolution; plus il trahissait déjà, ou ses remords, ou pour le moins ses craintes. « Mais, disait-il à Ryleieff, et il le répéta plus d'une fois, » s'il ne vient sur la « place qu'un petit nombre de troupes, une « compagnie ou deux par exemple, pour-« quoi nous réunir à elles, pourquoi courir « et nous et les autres, à une perte certaine? » Tantôt Ryleieff était d'accord avec lui sur ce point, tantôt il lui répondait: « *Quand même « il ne viendrait que 50 hommes, je me « placerai dans leurs rangs.* » Cependant il n'a pas tenu parole.

Malgré les incertitudes et les terreurs qui l'agitaient, le prince Troubetzkoy ne renonça pas ouvertement à l'exercice de son pouvoir dictatorial, et il fut arrêté qu'il se porterait le lendemain sur la place du Sénat, pour se mettre à la tête des troupes

qui refuseraient de prêter serment à Votre Majesté; le capitaine Yakoubovitch et le colonel Boulatoff devaient commander sous ses ordres. Boulatoff homme faible et non dépravé, ignorait peu de jours auparavant jusqu'à l'existence d'une société secrète, mais on l'avait jugé nécessaire parce qu'ayant servi dans le régiment des grenadiers du corps, il y avait laissé des souvenirs honorables, et que beaucoup de soldats lui conservaient une sincère affection. Le 6 Décembre, Panoff, lieutenant dans ce même régiment, l'invita à dîner avec quelques autres officiers. Là, comblé de caresses, échauffé par le vin et par la dispute (on avait à dessein fait en sa présence l'éloge d'un des premiers fonctionnaires de l'Empire, contre lequel il nourrissait une haine profonde) Boulatoff prononça le serment de tout sacrifier aux intérêts de la patrie; aussitôt on lui confie qu'une société s'est formée pour opérer d'utiles changemens dans l'état; on lui représente que son patriotisme lui fait un devoir de s'affilier à cette société, et l'infortuné prononce presque sans la comprendre, la promesse de prêter son appui à des conspirateurs qu'il connaissait à peine. Ryleieff lui révéla leurs projets; Boulatoff ne cessait de demander: «*Mais où donc est le bien de la patrie? Je ne vois qu'un changement de gouvernement; au lieu d'Empereur vous voulez avoir un dictateur dans la peu*

sohne du prince Troubetzkoy. » Toutefois il faisait espérer sa coopération, et, comme s'il avait eu le pressentiment de sa perte, il disait adieu à ses enfans au berceau, en versant des larmes; mais il refusa décidément de se rendre aux casernes du régiment des grenadiers du corps, pour y insurger les soldats. Dans la soirée du 13, ayant remarqué que sur l'exclamation de Ryleieff, qui s'écriait en parlant du prince Troubetzkoy: *N'est-il pas vrai que nous avons choisi un chef admirable?* Yakoubovitch avait répondu avec un sourire ironique: « *Oui! il est d'une belle taille.* » Boulatoff sortit avec Yakoubovitch et, chemin faisant, il lui dit: « Qu'en pensez-vous? Le projet de nos col- « lègues est-il réellement utile? Est-il bien « combiné? sont-ils eux-mêmes assez forts? » « Je ne vois pas l'utilité du projet, répliqua « Yakoubovitch, et ils me sont presque tous « suspects » Eh bien, reprit Boulatoff, comme « tout doit se découvrir demain, promettons- « nous de ne pas nous joindre à eux, si « leurs moyens ne répondent pas à leur en- « treprise, et si leur projet n'offre pas une « utilité véritable. » Yakoubovitch y consentit. Ainsi tous ceux que les conjurés avaient désignés pour être leurs chefs pendant la journée décisive, se disposaient d'avance à les abandonner.

Pour commencer les opérations, Ryleieff envoya aux casernes du bataillon de marine

de la garde; le lieutenant Arbouzoff, qui dès le 12 Décembre avait tenté de faire répandre dans sa compagnie, par le sergent-major Bobroff et par le sous-officier Arkadieff, des bruits divers: qu'on allait exiger des troupes un serment illégal; que Mgr. le Césarévitch s'avançait avec la première armée et celle de Pologne pour exterminer tous ceux qui prêteraient serment à Votre Majesté; que déjà il se trouvait au quatrième relai de poste en avant de Narva; enfin, que les autres régimens de la garde se refuseraient, sans le moindre doute, à la prestation du serment. Mais Bobroff et Arcadieff n'avaient pas exécuté ses ordres, et lui avaient répondu que les matelots ne croyaient à aucune de ces nouvelles. Le 13 Décembre, en sortant de chez Ryleieff, il alla directement chez les frères Belaieff, tous deux enseignes; là il trouva les deux Bodisco, Divoff et le sous-lieutenant Goudimoff, du régiment des gardes Ismaïlovsky. « Messieurs, » leur dit-il, « connaissant « votre façon de penser, je crois pouvoir « vous parler sans détour: demain, on nous « demandera notre serment. Refusez-le, et « préparez vos compagnies à suivre votre « exemple. Nous les conduirons sur la place « de Pierre-le-Grand, où se réuniront les « autres régimens, et nous obligerons le Sénat » à sanctionner un projet de constitution pré« paré depuis long-temps, pour mettre des « bornes à l'autorité de l'Empereur. » Il ajouta

en s'adressant au lieutenant Bodisco : « J'es« père que vous viendrez aussi. » — « Non, » répondit celui-ci, « je n'amènerai pas ma « compagnie. M'est-il possible d'agir sans « connaître votre plan et vos associés? Pour « vous, c'est différent; vous fréquentez les « auteurs du complot et peut-être même « êtes-vous persuadé de sa réussite. » Arbouzoff s'efforça de lui démontrer que sous ce dernier rapport, il n'y avait aucun doute à former; il l'assura que lui-même n'était pas entièrement dans le secret, et l'engagea de nouveau à venir, cependant il sortit sans avoir reçu la promesse qu'il desirait. Ce fut alors que ces jeunes officiers, à l'exception de Goudimoff qui s'était déjà retiré, se décidèrent tout d'un coup à prendre part à l'insurrection, à se porter dès le matin vers leurs compagnies, et à faire naître dans l'esprit des soldats des doutes sur la réalité de la rénonciation du Grand-Duc Constantin. Vers minuit Yakoubovitch et Alexandre Bestoujeff arrivèrent chez Arbouzoff. En faisant connaissance avec les Bélaieff, Yakoubovitch leur dit : « Je ne « doute pas de votre bravoure, mais vous « n'avez pas encore vu le feu ; réglez votre « conduite sur la mienne. Au reste il n'y a « pas d'échec à craindre ; toute la garde « est pour nous. » Ces officiers et plusieurs autres (1) vinrent dans la matinée du 14 Dé-

(1) Vischneffsky, Moussine-Pouschkine, Spéier, Akouloff, Küchelbecker.

cembre trouver les matelots; l'aîné des Bodisco leur dit : « Prêtez serment ou non, je n'ai ni « ordre, ni conseil à vous donner; n'écoutez « en cela que votre conscience. (1) Nicolas Bestoujeff et Kahovsky se joignirent à eux. Le premier proposa de mettre de côté tout amour-propre et de prendre Arbouzoff pour chef. *On peut avoir confiance en lui,* dit-il, *nous sommes tous réunis ici pour une commune entreprise.* Kahovsky s'écriait : *Plutôt mourir, que de ne point y participer,* et demandait si personne n'avait besoin de poignard. Arbouzoff proposa de se rendre sur la place du Sénat, Bodisco lui répondit : *Je n'irai qu'avec le bataillon entier. — Messieurs, vous n'êtes libéraux qu'en paroles,* repartit Arbouzoff. A l'arrivée du général-major Schipoff, chef de la brigade, les matelots, déjà égarés par leurs officiers, refusèrent de prêter serment. Le général fit arrêter les commandans de compagnies; mais Nicolas Bestoujeff engagea les Béliaeff, Bodisco, Divoff et Speier à délivrer ces officiers. Dans cet instant, un cri part : *Soldats! entendez-vous ces décharges? Ce sont vos camarades que l'on massacre!* et le bataillon entier s'élance hors des casernes, malgré les efforts du capitaine Katchaloff (2)

(1) Vischneffsky et Küchelbecker leur tinrent le même langage.

(2) Capitaine de haut-bord.

qui tenta d'arrêter les matelots à la porte. (1) Les officiers (2) qui n'avaient pris jusqu'alors aucune part aux désordres, marchèrent à la suite du bataillon quand il fut sorti. En chemin, les matelots rencontrèrent auprès du manége de la garde-à-cheval le lieutenant Tsébrikoff, du régiment de Finlande, qui leur cria : *En carré contre la cavalerie.*

Dans le régiment de Moscou, la rébellion commença de meilleure heure. Le prince Stchépine-Rostoffsky, le capitaine en second Michel Bestoujeff, son frère Alexandre, et deux autres officiers du même régiment (Broke et Volkoff), parcoururent les 6e, 5e, 3e et 2e compagnies, s'efforçant d'égarer les soldats, les détournant de prêter serment à VOTRE MAJESTÉ et leur répétant sans cesse : « On nous « trompe en exigeant de nous ce serment, « car le Grand-Duc CONSTANTIN n'a point re« noncé à la couronne; il est dans les fers, « ainsi que le Grand-Duc MICHEL, chef de « notre régiment. » Alexandre Bestoujeff ajoutait qu'il arrivait de Varsovie, avec ordre de s'opposer à la prestation du serment. Michel Bestoujeff dit aux soldats : « L'Empereur CON« STANTIN aime notre régiment, et il augmen« tera votre solde. Main basse sur tous ceux

(1) Ces détails sont rapportés par Divoff; les autres ne se souviennent pas de la circonstance qui a déterminé le départ du bataillon de marine.

(2) Les lieutenans Tsébrikoff et Iermantoff.

« qui ne lui resteront pas fidèles. » (1) Lui et le prince Stchépine ordonnèrent aux compagnies de prendre des cartouches à balles et de charger leurs armes. « Je ne reconnais pas l'autorité du général, » répondit Stchépine à l'aide-de-camp Vérighine, qui était venu appeler les officiers chez le commandant du régiment, et aussitôt il ordonna aux soldats qu'il avait insurgés, d'enlever le drapeau des mains des grenadiers et de les repousser à coups de crosse ; lui-même il se précipita, le sabre à la main, sur le général-major Frédricks, qu'Alexandre Bestoujeff menaçait déjà du pistolet. Le prince Stchépine blessa le général Frédricks à la tête et le fit tomber sans connaissance ; il se jeta également sur le général-major Schenschine, commandant de la brigade, qui était accouru, lui porta une profonde blessure et, à terre, il continua long-temps encore à le sabrer ; ensuite il donna plusieurs coups de sabre au colonel Khvostchinsky, au grenadier Krasoffsky, au sous-officier Moesséieff, et criant aux soldats : « *Je vous tuerai tous !* » il parvint enfin à s'emparer du drapeau et à mettre les compagnies mutinées en mouvement vers la place du Sénat. Au sortir des casernes, sur le quai de la Fontanka, il dit à Alexandre Bestoujeff, qu'il aperçut auprès de lui : « *Au diable la constitution, n'est-ce pas ? — Certaine-*

(1) Michel Bestoujeff nie ce propos, qui lui est attribué par les soldats du régiment.

ment au diable ! répondit Bestoujeff, et de tout son coeur, à ce qu'il assure. Il affirme également que, malgré sa conduite dans les casernes du régiment de Moscou, et quoiqu'il y eût provoqué la révolte, déjà sa conscience commençait à l'agiter ; que même en se levant le matin, il avait adressé à Dieu, avec des larmes, la prière suivante : « *O mon Dieu !*
« *si notre entreprise est juste, accorde-*
« *nous ton appui ; si non, que ta volonté*
« *s'accomplisse à notre égard !* »

La révolte s'opéra par les mêmes moyens dans le régiment des grenadiers du corps. Quand les soldats sortirent pour prêter serment, le sous-lieutenant Kojevnikoff s'approcha d'eux *dans un état d'ivresse*, dont il convient lui-même. « *Ayant appris par Suthoff que l'ins-*
« *tant fixé par la société secrète pour l'in-*
« *surrection était arrivé, il avait*, dit-il,
« *voulu se donner du courage, et en pre-*
« *nant une boisson forte, il avait égaré*
« *ses sens.* » Kojevnikoff demanda aux soldats :
« *Pourquoi oubliez-vous le serment que*
« *vous avez prêté à l'Empereur Constan-*
« *tin ?* » Puis il leur cria encore de la galerie :
« *A qui prêtez-vous serment ? tout ce qu'on*
« *vous dit est faux.* » Cependant l'ordre ne fut pas troublé par ces interpellations ; la prestation du serment s'effectua et les soldats se mirent à table pour dîner ; alors, le lieutenant Suthoff, qui avait aussi prêté serment, vint trouver sa compagnie, et dit : « Mes amis,

« nous avons eu tort d'obéir ; les autres régi-
« mens se sont refusés au serment et réunis
« sur la place du Sénat ; habillez-vous, chargez
« vos armes, *suivez-moi, ne m'abandonnez
« pas !* J'ai votre solde dans ma poche et je vous
« la distribuerai sans en attendre l'ordre. » Malgré les exhortations du colonel Stürler, commandant du régiment, presque toute la compagnie suivit Suthoff, qui ne cessait de répéter : « *En avant ! ne m'abandonnez pas !* » Sur ces entrefaites, un autre lieutenant, nommé Panoff, qui avait prêté serment comme Suthoff, courait de compagnie en compagnie, excitait les soldats, les assurait qu'on les avait trompés, et que l'Empereur CONSTANTIN et les autres régimens leur feraient un mauvais parti. Enfin, lorsque le commandant du régiment, s'adressant aux bataillons, leur donna l'ordre de charger leurs armes pour le suivre contre les rebelles, Panoff les dissuada d'obéir : « *Rendons-nous plutôt à ceux qui défen-
« dent Constantin* », leur dit-il ; voyant alors qu'un grand nombre de soldats ajoutait foi à ses discours, il se précipita au milieu de la colonne, donna le signal de la révolte par le cri de *hourra!* et se mit à la tête de plusieurs compagnies qu'il conduisit en désordre vers la place du Sénat. En passant devant le palais d'hiver, Panoff fit un mouvement pour entrer dans la cour avec une partie des grenadiers du corps ; mais s'apercevant que ce poste était occupé par les sapeurs, il s'écria : « *Ils ne sont pas des
« nôtres !* » et ressortit. Arrivé sur la place du

Sénat, quand plusieurs soldats reconnurent leur erreur, il les assura que Constantin allait incessamment arriver, qu'il punirait l'infidélité des gardes, et que pour eux ils seraient récompensés. Finalement il réunit ses compagnies à celles qu'avait amenées Stchépine : plusieurs individus en frac, armés de poignards, de pistolets, de sabres, se mêlèrent dans leurs rangs.

La Commission ne retracera point ici tous les événemens de cette journée, marquée par la rébellion d'un petit nombre et par le dévouement de tous, par des preuves d'attachement unanime au trône, et par d'éclatans témoignages des vertus héréditaires dans cette Maison Auguste qu'avaient osé menacer la haine aveugle des artisans de désordre.

Ces événemens Vous sont connus, Sire; ils le sont de la Russie. Elle a appris avec douleur, avec indignation, les attentats de quelques hommes qui voulaient déshonorer le nom russe; elle a vu avec l'enthousiasme de la reconnaissance, leurs complots et leur criminel espoir anéantis en un seul instant, en cet instant de bénédiction divine. Les mesures prises arrêtèrent bientôt les progrès de la révolte. Déjà l'anarchie dont les rebelles menaçaient l'Empire, régnait dans leurs propres rangs. Les plus fougueux continuèrent à se signaler par des assassinats. Il résulte d'un grand nombre de dépositions, confirmées en dernier résultat par les aveux mêmes de Kahovsky, qu'il blessa mortellement d'un coup de pistolet le comte Miloradovitch, au moment où ce général s'avançait seul vers

les soldats égarés pour les désabuser et les exhorter à rentrer dans le devoir. (1) Le prince Eugène Obolensky lui porta aussi un coup de bayonette en cherchant, à ce qu'il prétend, à frapper son cheval pour le forcer à s'éloigner. D'après la déclaration du prince Odoievsky et son propre aveu, Kahovsky, après avoir également tué le colonel Stürler, jeta son pistolet en disant: *c'est assez! aujourd'hui j'en ai deux sur ma conscience.* Ce fut encore lui qui blessa d'un coup de poignard un officier de l'état-major (le capitaine en second Hastfer.) Le prince Stchépine donna le premier à la troupe rebelle l'ordre de faire feu. Le colonel Velho et plusieurs soldats furent blessés par cette décharge. Enfin Guillaume Küchelbecker osa tourner son pistolet vers Mgr. le Grand-Duc MICHEL, mais dans le tumulte même de l'insurrection, les matelots (2) de la garde au milieu desquels il se trouvait, épouvantés du crime qu'il allait commettre, arrêtèrent son bras. Küchelbecker assure qu'il ne voulait pas lâcher le coup et qu'il n'affecta l'intention de tirer, sur l'invitation de Jean Poustchine, que pour empêcher d'autres de le faire, sachant bien que son pistolet, mouillé par la neige, ne pouvait partir: à l'appui de cette assertion il ajoute, que lorsqu'il voulut ensuite tirer sur le

(1) Le chirurgien qu a extrait la balle de la blessure du comte Miloradovitch, l'a présentée à la Commission; c'était une balle de pistolet et non de fusil.

(2) Doroféieff, Fédoroff et Kouroptéff.

général Voïnoff (1) ce même pistolet ne fit pas feu.

Cependant de tous ceux qui avaient été l'âme de la conspiration, de tous ceux qui avaient promis de prendre le commandement des troupes induites en erreur, Yakoubovitch parut seul au lieu du rendez-vous et n'y demeura pas long-temps. Il abandonna les rebelles soit par suite de ses conventions avec Boulatoff, soit qu'il ait, comme il le dit, reconnu son égarement et sa faute. Boulatoff était sur la place, mais seulement comme spectateur, quoiqu'il se fût écrié, en chargeant ses pistolets au moment de sortir de chez lui : *on verra peut-être aujourd'hui qu'il existe en Russie des Brutus et des Riégo*, personnages dont il ne connaissait, au reste, que les noms, ainsi qu'il en est convenu lui-même avec une entière franchise. Le prince Troubetzkoy se cacha à ses complices ; il vint en toute hâte à l'état-major général prêter serment à VOTRE MAJESTÉ, se flattant d'effacer par cet empressement une partie de son crime, et persuadé que les conspirateurs ne pourraient l'y découvrir ; il s'y trouva mal à plusieurs reprises ; on le vit ensuite pendant toute la journée courir de maison en maison, excitant partout l'étonnement de

(1) Interrogé à ce sujet par la Commission, Poustchine a répondu que c'était un mensonge. Les soldats, qui étaient présens, déposent que ce n'est point Poustchine, mais le lieutenant Tsébrikoff qui montra le Grand Duc à Kuchelbecker. Tsébrikoff de son côté nie également cette circonstance.

ses connaissances : par sa conduite ; enfin il alla passer la nuit dans la demeure du ministre d'Autriche, beau-frère de sa femme, demeure où le comte de Nesselrode le réclama par ordre de VOTRE MAJESTÉ. Rylcieff déclare que, ne voyant pas le prince Troubetzkoy sur la place, il se mit en devoir de le chercher et ne revint plus. La conduite de Batenkoff pendant cette journée fut à-peu-près semblable. *Il se réveilla en pensant à sa grandeur future comme membre du gouvernement suprême, mais l'arrivée du billet qui l'invitait à se rendre à la prestation du serment, fit évanouir ses illusions.* Il s'efforça encore d'apprendre ce qui se passait ; il chercha Alexandre Bestoujeff et Ryléieff ; mais ce dernier lui ayant dit que des officiers d'une batterie de l'artillerie de la garde s'étaient révoltés et parcouraient la ville avec leurs pièces, cette nouvelle mensongère jetta l'épouvante dans son esprit ; *il se hâta de prêter serment, sans plus songer à la réforme de l'état, ni à la gloire de devenir un des chefs du gouvernement, et ne soupirant qu'après la prompte arrestation des rebelles.* Cependant vers le soir, lorsque l'ordre et la tranquillité furent rétablis partout, il passa chez Ryléieff ; mais sans entrer dans sa chambre, il se contenta, en y jetant un regard furtif, de demander du seuil de la porte qu'il tenait entr'ouverte : *Eh bien ! qu'a-t-on fait ?* Jean Poustchine, qui se trouvait chez Ryléieff avec quelques autres rebelles échappés de la place du Sénat, se tournant à

dant vers lui, répondit: *Ah! c'est vous, lieutenant-colonel; dites vous même ce que vous avez fait!* Aussitôt que Batenkoff l'aperçut, ainsi que le baron Steinheil, il se retira(1) et, se fiant à la courte durée de ses relations antérieures avec les membres de la société secrète, il espéra pendant quinze jours échapper aux recherches du gouvernement. Dans ses premiers interrogatoires, il assura même avec persévérance qu'il était fort éloigné de connaître à fond les projets des conspirateurs; que ces projets lui paraissant impraticables, n'avaient presque point attiré son attention, qu'il ne se sentait coupable que de propos inconsidérés et de désirs audacieux; mais les preuves accumulées contre lui, ou peut-être les remords de sa conscience, l'emportèrent enfin, et il confirma les dépositions à sa charge par un sincère et complet aveu.(2) Tous les autres individus qui avaient plus ou moins pris part à la rebellion ou trempé dans les complots du *Directoire du Nord*, se dénonçant réciproquement, ne tardèrent pas à être connus de la Commission, arrêtés et interrogés.(3) Quelques

(1) Cette circonstance est rapportée par Steinheil.

(2) Une de ses déclarations à la Commission, commence par ces mots: *Afin de ne pas emporter dans la tombe un coupable secret*, etc.

(3) La plus grande partie d'entr'eux à Pétersbourg même; Küchelbecker qui avait pris la fuite après les premiers coups de canon, fut arrêté à Varsovie; quelques-uns le furent à Moscou, entr'autres le baron Steinheil qui avait quitté Pétersbourg le 22 Décembre.

uns se constituèrent prisonniers spontanément, et dans ce nombre le colonel Boulatoff. Digne d'attention par ses singularités et de pitié par ses infortunes, attaqué depuis long-tems d'un mal incurable, Boulatoff qui, de prime-abord, avait reconnu et l'imprudence des conspirateurs et le caractère illégal de leur entreprise, qui même leur avait positivement refusé son assistance et qui avait *admiré les dispositions ordonnées par* Votre Majesté *pendant la journée du 14 Décembre*, (1) Boulatoff, le lendemain, lorsque les plus fougueux conjurés commençaient à sentir l'énormité de leur crime, se livra tout-à-coup à une espèce de rage. La pensée qu'on s'était servi de son nom pour tromper et entraîner à sa perte un régiment qui l'aimait (celui des grenadiers du corps), et la fable absurde, répandue soit par légéreté, soit par malveillance, que tous les soldats de ce régiment qui s'étaient trouvés sur la place du Sénat, seraient punis de mort, troublèrent entièrement sa raison. « J'étais dans cette situation » dit-il dans une lettre adressée à Mgr. le Grand-Duc Michel, « lorsque je me rendis à « l'état-major-général pour prêter serment: j'a- « vais l'imagination égarée, ma tête était en « feu, il me semblait voir couler de toutes « parts le sang des compagnons d'armes que « j'affectionnais, et tandis qu'autour de moi on

(1) Ce sont ses propres expressions.

« jurait fidélité à l'Empereur, je levai la main
« et baisai la croix, en prononçant au fond du
« coeur l'affreux serment de lui arracher la vie:
« tout homme qui verra mon nom au bas de
« la formule du serment, y distinguera la signa-
« ture d'un scélérat. » Cependant Boulatoff n'é-
tait point un scélérat, du moins il n'était pas
endurci dans le crime: bientôt les passions ora-
geuses qui l'agitaient, se calmèrent; il recon-
nut la fausseté des bruits qui l'avaient abusé;
enfin il vint au palais, fut admis en la présence
de Votre Majesté, et désarmé par le premier
regard qu'Elle daigna jeter sur lui. Depuis ce
jour jusqu'au moment où l'emporta une nou-
velle attaque de son ancienne maladie, (le 19
Janvier de la présente année) Boulatoff ne
cessa d'être tourmenté par le souvenir de son
horrible dessein, ignoré jusqu'alors, et par la mé-
moire même de la noble clémence dont il avait
été l'objet; il s'efforça d'appaiser ses remords
par des aveux entièrement libres, car il ne
subit aucun interrogatoire, et en mourant il
légua avec confiance le sort de ses enfans au
Monarque que sa main devait assassiner.

La tranquillité parfaite que la fermeté de
Votre Majesté venait de rendre à la capi-
tale, ne fut troublée sur aucun autre point
de l'Empire, si ce n'est à Vassilkoff et aux
environs. Dans la ville de Moscou, dont la
population entière avait prononcé avec en-
thousiasme le serment de fidélité à Votre
Majesté ainsi qu'à l'héritier de Son Trône,

quelques-uns des membres de la société secrète et de ceux qui avaient cessé d'en faire partie, se réunirent pour parler des événemens du 14 Décembre. L'un, nommé Moukhanoff (1) *connu de tous les autres par l'indiscrétion de ses propos*, s'écria dans un accès de fureur: « nos camarades « sont perdus, il n'y a que la mort de « l'Empereur qui puisse les sauver, et je con-« nais un homme qui est prêt au moins à les « venger (2). » Ses complices mêmes ne l'écoutèrent qu'avec mépris. Dans le Midi, l'arrestation des principaux conspirateurs s'effectua d'après les ordres apportés de Taganrog par l'aide-de-camp général Tchernycheff, et provoqués par la dénonciation du capitaine Mayboroda. En apprenant que leurs trâmes étaient découvertes, la rage des autres conjurés s'exhala de même en vains propos (3). Poggio dit à Basile Davydoff : « il faut « aller à Pétersbourg, assassiner l'Empereur « Constantin (car ils ignoraient encore que « Votre Majesté Impériale fut montée sur le « trône). J'offre mes deux mains. » — « Il en faut

---

(1) Capitaine en second au régiment des gardes Ismaïloffsky.

(2) Ce propos a été rapporté par Yakouschkine, et Moukhanoff ne l'a pas désavoué.

(3) Il est digne de remarque que les principaux d'entr'eux, et nommément le colonel Pestel, ont été arrêtés précisément le 14. Décembre.

« six » lui répondit Davydoff. Poggio comptait sur l'assistance de Mitkoff, du prince Valérien Galitzin, du prince Obolensky et de Mathieu Mouravieff (1).

Informé de l'arrestation de Pestel et de plusieurs autres, le général-major prince Serge Volkonsky trouva moyen d'avoir une entrevue avec lui; Pestel lui dit: « Ne craignez rien; sauvez seulement mon code « russe. (2) (Русская правда); pour ma part « je ne ferai aucune révélation. » Cependant il a tout avoué et nommé tous ses complices, qui tous ont été saisis et envoyés à Pétersbourg par les autorités locales, à la requête de la commission.

Dès le 29 Décembre, Serge et Mathieu Mouravieff avaient été arrêtés par le chef du premier, le lieutenant-colonel Gébel, bien que Serge Mouravieff ne se trouvât point à son régiment et que, sur la nouvelle qui lui avait été transmise par Bestoujeff-Rumine, qu'on avait ordre de s'assurer de sa personne, il cherchât à se cacher avec son frère (3). Malheureusement le sieur Gebel ne

(1) Dépositions de Poggio et de Davydoff.

(2) Une copie de ce manuscrit, faite de la main de Pestel, avait été enfouie près du village de Kournassevka. Elle a été découverte par le capitaine en second Sleptsoff, aide de camp du lieutenant-général Tchernycheff.

(3) Quelques jours auparavant, Serge Mouravieff-Apostol, ayant appris à Jitomir les événemens du 14 Décembre,

prit pas la précaution de placer auprès d'eux une garde suffisante. Dans la nuit même plusieurs officiers, qui appartenaient à la société des Slaves réunis, les lieutenans Kouzmine, Soukhinoff et Chipilla et le capitaine en second baron Solovieff, pénétrèrent dans l'appartement où les Mouravieff étaient enfermés, les délivrèrent, blessèrent le lieutenant-colonel Gebel et s'emparèrent de lui et d'un officier de gendarmerie qui l'accompagnait. Ce ne fut qu'alors que Serge Mouravieff conçut, à ce qu'il affirme, le projet d'insurger le régiment de Tchernigoff. Du bourg de Trilessié, où il se trouvait, il se dirigea sur Kovalevka, pour réunir la seconde compagnie de grenadiers, après avoir donné ordre au lieutenant Kouzmine d'y conduire la 5ème compagnie, et à Solovieff ainsi qu'à Chipilla, de soulever celles qu'ils commandaient et de marcher sur Vassilkoff. De Kovalevka, où il avait passé la nuit, Serge

---

conçut de nouveau l'idée d'exiger des directeurs de la société secrète de Pologne, l'assassinat de Monséigneur le Césarévitsch. Il pria en conséquence le comte Moszinski de leur faire parvenir la lettre que Bestoujeff-Rumine avait voulu leur expédier dès l'année 1824 par l'entremise du prince Serge Volkonsky. « J'espérais, dit Mouravieff, qu'après avoir » commis cet acte, la société de Varsovie se verrait obligée » de commencer en Pologne une révolution, dont nous aurions tiré parti. » Mais le comte Moszinski ne se chargea pas de cette lettre, déclarant que les statuts de la société polonaise ne lui permettaient de recevoir aucune communication écrite.

Mouravieff-Apostol se porta le 30 Décembre vers Vassilkoff avec les 2me et 5me compagnies; Bestoujeff-Rumine, qu'il avait envoyé en reconnaissance à Broussiloff, le rejoignit sur la route. A huit verstes de la ville de Vassilkoff, Mouravieff apprit qu'elle était occupée par une compagnie sous le commandement du major Troukhine, et donna l'ordre à ses soldats de charger leurs armes; de son côté, le major Troukhine avait donné le même ordre aux siens, mais il ne fut pas obéi et les compagnies rebelles entrèrent dans Vassilkoff sans résistance. En y arrivant, Mouravieff fit saisir le major Troukhine, délivra Solovieff, Chipilla et plusieurs soldats mis en jugement, que le lieutenant-colonel Gebel avait fait arrêter, prit dans les boutiques de la ville du pain et d'autres provisions de bouche, sans les payer, et se mit à concerter ses plans d'opérations. Il fut rejoint par plusieurs officiers et nommément par Alexandre Vadkoffsky, sous-lieutenant au 17e régiment de chasseurs, membre assez inactif de la société du midi, qui arriva de Bélaia Tserkoff, d'où il l'avait mandé. Serge Mouravieff l'engagea avec force à soulever ce régiment. « Je ferai mon possible pour y parvenir si on le réunit, « mais cela me paraît impraticable, » répondit Vadkoffsky, et il quitta Mouravieff. Celui-ci envoya dans le même moment un exprès à Kieff, espérant y trouver quelqu'autre membre

de la société, et pour demander du secours. Il pensait à se porter ou sur Kieff, ou sur Bélaïa-Tserkoff, ou sur Jitomir, pour opérer sa jonction avec les officiers de la société des *Slaves réunis*. Enfin il prit la résolution de faire un mouvement sur Broussiloff, d'où il aurait pu en un jour de marche gagner Kieff ou Jitomir, suivant les circonstances. Le lendemain, 31 Décembre, à midi (car il avait attendu la 2e compagnie de mousquetaires) il commanda aux siens de se préparer à partir. Avant qu'ils se missent en marche, l'aumônier du régiment consentit, pour une somme de 200 roubles, à célébrer l'office divin, ainsi qu'à lire à la troupe un *catéchisme* composé par Serge Mouravieff et Bestoujeff-Rumine, dans lequel, en donnant à quelques passages détachés de l'ancien testament une interprétation arbitraire, ils avaient voulu démontrer que la démocratie était la seule forme de gouvernement agréable à Dieu. Mais, suivant la déclaration de Mouravieff, ce catéchisme mensonger *produisit sur les soldats une impression défavorable à ses vues*, et il fut contraint d'invoquer de nouveau le nom de Mgr. le Césarévitch et d'assurer les rebelles que Son Altesse Impériale n'avait pas rénoncé à la couronne. Sur la route de Broussiloff, il trouva la première compagnie de grenadiers et la première compagnie de mousquetaires dans le village de Motovilovka, sans leurs

chefs (1). Il leur proposa de se joindre à lui et les y engagea instamment ; une partie de la compagnie de mousquetaires y consentit, mais toute celle des grenadiers s'y refusa d'une manière décisive et se replia sur Bélaia-Tserkoff. Les insurgés passèrent toute la journée du lendemain (1er Janvier) dans le village de Motovilovka, leur commandant Serge Mouravieff n'osant leur imposer aucune fatigue le jour de la solennité du premier de l'an. Le 2 Janvier, ne recevant aucune réponse de Kieff et présumant que la nouvelle de son insurrection devait être parvenue dans cette ville, aussi bien qu'à Brousiloff, il se dirigea sur Bélaia-Tserkoff et passa la nuit dans le village de Pologhy. Là, ayant appris de Chipilla que les troupes qu'il voulait soulever, n'étaient point à Bélaia-Tserkoff, Mouravieff changea de plan encore une fois, et retourna vers Trilessié, pour se rapprocher des membres de la société des *Slaves* et pour tâcher de se réunir à eux ; mais entre le village d'Oustimovka et de Korolevka, il rencontra le détachement de hussards du général Geismar qui avait été envoyé à sa poursuite. « Je fis « ranger mes compagnies en bataille, dit il,

(1) Le commandant de la première compagnie des grenadiers n'était point absent, mais ses soldats, pour le soustraire à la fureur des rebelles, l'avaient engagé à revêtir un de leurs uniformes, et il s'y était prêté.

« je leur commandai de se porter sur les ca-
« nons, avec les officiers qui restaient, (1)
« sans tirer un coup de fusil. Les soldats me
« suivaient, (2) lorsque je tombai sans con-
« naissance, blessé d'un coup de mitraille;
« quand je repris mes sens, j'apperçus les
« miens en désordre; je voulus les rallier;
« mais loin de m'obéir, ils se saisirent de
« Bestoujeff et de moi, et nous livrèrent au
« chef d'escadron du régiment de Mariou-
« pol qui nous avait chargés. » Mathieu Mou-
ravieff et tous les autres officiers furent éga-
lement faits prisonniers à l'exception d'un
3me frère Mouravieff (Hyppolite) tué dans
l'action, et du lieutenant Soukhinoff qui se
sauva et qui plus tard fut arrêté à Kicheneff
par les autorités locales; Kouzmine, l'un des
officiers pris dans cette affaire, se brula la
cervelle le jour même en présence des deux
Mouravieff avec lesquels il était enfermé. (3)

---

(1) En effet beaucoup de ceux qui s'étaient joints à lui à Vassilkoff, l'avaient déjà quitté.

(2) Mais ce fut avec beaucoup de répugnance, suivant la déclaration de Mathieu Mouravieff, et ils jettèrent leurs armes aussitôt que les hussards leur crièrent de se rendre.

(3) Parmi ces officiers, Soukhinoff, Chipilla, Solovieff et Mazalevsky ont été traduits devant un conseil de guerre de la première armée. Hyppolite Mouravieff-Apostol avait réjoint inopinément ses frères à Vassilkoff; il était resté avec eux malgré toutes leurs instances et particulièrement

Après avoir signalé le caractère, les vues et les actes des associations conspiratrices, découvertes en Russie, il ne reste à la Commission que d'appeler l'attention de VOTRE MAJESTÉ sur la part qu'ont personnellement prise à ces conspirations et à ces actes, les individus interrogés dans le cours des enquêtes, et en général tous les prévenus, tant ceux qui se trouvent nommés dans ce rapport, que ceux qui ont joué un rôle moins éminent dans les complots, quoique plusieurs aient participé aux plus criminels. Dans des notices séparées sur chacun des accusés, la Commission s'est efforcée d'établir le degré de leur culpabilité respective avec la plus scrupuleuse exactitude. Elle a indiqué leurs propres aveux, les dépositions des témoins à leur sujet, les nouvelles réponses qu'ils ont faites à la suite de ces dépositions, et les éclaircissemens qu'elles ont fournis. Ces notices, ainsi que les procès-verbaux de tous les interrogatoires et d'autres pièces plus ou moins importantes, accompagnent le présent rapport de Commission, qui a l'honneur de

---

malgré celles de Mathieu, *qui prévoyait le résultat de leur coupable entreprise*. Il en parla en chemin à Bestoujeff-Rumine, qui lui répondit: « *Si nous ne réussissons* « *pas ici, tout n'est pas encore perdu; nous nous cacherons* « *dans les bois, nous pénétrerons jusque dans Pétersbourg* « *et j'assassinerai* l'EMPEREUR. Bestoujeff affirme qu'en tenant ce propos, il voulait seulement faire reprendre courage à Mathieu Mouravieff et l'empêcher de se tuer.

les mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale.

30 Mai 1826.

Signé:

Tatistcheff, Président, Ministre de la guerre.

Michel, Grand-Maître de l'artillerie.

Prince Galitzin, conseiller-privé actuel.

Golénistcheff-Kotouzoff, aide-de-camp général, gouverneur-militaire de St.-Pétersbourg.

Tchernycheff, Aide-de-Camp Général.

Benkendorff, Aide-de-Camp Général.

Levacheff, Aide-de-Camp Général.

Potapoff, Aide-de-Camp Général.

Contre-signé:

Bloudoff, Conseiller-d'état actuel.

FIN.

